

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 2 juin 2021

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
DES CÔTES D'ARMOR

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020

FÉDÉRATION
CÔTES-D'ARMOR

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire





SOMMAIRE

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	P. 4
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES CÔTES D'ARMOR	
VIE INSTITUTIONNELLE	P. 6
LA LIGUE BRETAGNE, UNION RÉGIONALE	P. 6
COMMUNICATION	P. 7 à 9
FORMATION	
LA CERTIFICATION QUALIOP1	P. 10
BIEN VIVRE ENSEMBLE À L'ÉCOLE	P. 11
LA PLACE DES PARENTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS	P. 12
DÉVELOPPEMENT DURABLE : ANDROMÈDE 21	P. 13
L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE AU PROFIT DES ÉQUIPES PÉRISCOLAIRES DE SAINT-BRIEUC	P. 14
LES NOTIONS DE CITOYENNETÉ EN MILIEU SCOLAIRE	P. 15
CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE, DE NOUVEAUX ENJEUX	P. 16
ASSISTANT·E·S MATERNEL·LE·S : FORMATION INITIALE, OBLIGATOIRE ET MODULES COMPLÉMENTAIRES	P. 17
VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ	P. 18
COORDINATION DES CONTRATS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE (CLAS)	P. 19
LE BAFA ET LE BAFD	P. 20
SERVICE CIVIQUE : LA FORMATION DES VOLONTAIRES	P. 21
VIE ASSOCIATIVE ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	
WEBAFFILIGUE & BASICOMPTA, OUTILS DE GESTION	P. 23
ASSURANCE APAC	P. 24
CENTRE DE RESSOURCE ET D'INFORMATION POUR LES BÉNÉVOLES 22 (CRIB)	P. 25

ACTIONS ÉDUCATIVES

DEVENIR ÉCO-DÉLÉGUÉ·E ET AGIR POUR LA PLANÈTE	P. 27
ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT	P. 28
LES "AIRES MARINES ÉDUCATIVES"	P. 29-30
ACTION DE SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS CITOYENNETÉ	P. 31 à 33
ÉDUCATION AU NUMÉRIQUE : L'AFFAIRE DE TOUS	P. 34
HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE : PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET LUTTE	P. 35
POLICE POPULATION	P. 36
MÉDIATION AUTOUR D'EXPOSITIONS	P. 37
ARTS PLASTIQUES EN MILIEU SCOLAIRE	P. 37
LA FÊTE DES MOTS FAMILIERS	P. 38
LE COLLECTIF "AGIR POUR LE LANGAGE" & LA CIE ÉPHÉMÈRE	P. 39
LIRE ET FAIRE LIRE	P. 40
STAGES ARTS PLASTIQUES	P. 42
ATELIERS ARTS PLASTIQUES POUR LE RÉSEAU AFFILIÉ	P. 42
CLASSES DE DÉCOUVERTES AU CENTRE BAIE DE PAIMPOL	P. 43-44
ÉTÉ 2020 : DES VACANCES APPRENANTES	P. 44
CLASSES DE DÉCOUVERTES MER, MONTAGNE, VILLE EN FRANCE	P. 45

VACANCES

SÉJOURS HIVER À LA MONTAGNE	P. 47
-----------------------------	-------

JEUNESSE & ENGAGEMENT

LES JUNIOR ASSOCIATIONS	P. 49
LE SERVICE CIVIQUE	P. 50

EUROPE & INTERNATIONAL

LES CHANTIERS FRANCO-ALLEMANDS	P. 53
RELAIS EUROPE	P. 54
COREMOB : ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES BRETON·NE·S À LA MOBILITÉ	P. 55
LA COORDINATION DU CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ (CES)	P. 56

SPORTS

L'USEP 22	P. 58
L'UFOLEP	P. 60

VIE FÉDÉRATIVE ET STATUTAIRE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU	P. 63
UNE ÉQUIPE DE 20 SALARIÉ·E·S	P. 64
LES MOYENS GÉNÉRAUX	P. 65
211 STRUCTURES AFFILIÉES	P. 66
ANNEXES FINANCIÈRES	P. 69 à 73
PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 SEPTEMBRE 2020	P. 74 à 75

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Tout au long de ces mois, les administrateur·rice·s sont resté·e·s mobilisé·e·s, découvrant les joies des réunions virtuelles et des conférences à distance, pour observer au plus près l'évolution des choses, et prendre les décisions pertinentes qui permettaient réactivité et adaptation à des situations exceptionnelles.

Bref, comme tant d'autres, la Ligue 22 a courbé l'échine et maintenu son cap dans cette terrible tempête.

Garder son cap, cela a aussi consisté à s'interroger sur les sens profonds de cette crise et sur les leçons qu'on peut en tirer, afin de continuer à remplir sa mission qui consiste à « développer l'éducation populaire pour contribuer à « fabriquer » des citoyen·ne·s ».

Les valeurs de la République sont celles de la Ligue. Comment alors les interroger sur cette crise ?

LIBERTÉ : Limitation des déplacements, des réunions, couvre-feu, régime d'exception...

Voilà les mots qui ont accompagné les mesures de contrôle de l'épidémie. Ils rappellent de graves épisodes de l'Histoire. Ce n'est pas le lieu pour savoir si ces mesures liberticides étaient nécessaires ou non. Nous pouvons en revanche affirmer qu'elles doivent être abandonnées dès que possible, et que l'éducation du·de la citoyen·ne, sa conscience et sa connaissance claire des risques encourus sont des réponses à un excès d'interdits et de surveillance.

ÉGALITÉ : La pandémie a révélé un accroissement des inégalités, économiques et sociales. Au niveau mondial, alors qu'une bonne part de l'humanité n'a, à ce jour, pas accès aux vaccins, mais aussi en France où la précarité, les inégalités sociales, l'abandon de certaines catégories sociales ont frappé de plein fouet. Certes, les mesures prises pour soutenir l'emploi, dans les entreprises et dans l'Economie sociale et solidaire, ont été d'un grand secours pour les salarié·e·s. Mais trop d'intermittent·e·s, de travailleur·euse·s à temps partiel, d'indépendant·e·s, se sont enfoncé·e·s dans de graves difficultés. Il faudra, au sortir de la crise sanitaire, se donner les moyens de sortir d'une crise sociétale qui envenime les relations sociales dans notre pays.

FRATERNITÉ : Le premier geste de fraternité est de respecter les gestes barrières, évitant ainsi de transmettre la maladie. Mais cette année de crise a révélé combien nous avons besoin des autres, de rencontres, d'échanges, pour vivre correctement.

Isolé·e·s chez eux·elles, consommant à partir de sites internet, privé·e·s de vie collective, ou de contacts professionnels, nos concitoyen·ne·s ont certes assuré leur vie matérielle, mais ont surtout mesuré que c'est le collectif qui donne sens à la vie, et que les lieux de rencontres et d'échanges comme les associations ne sont pas des options mais des éléments fondamentaux aux aspirations des citoyen·ne·s. Ce tissu social, il faudra le reconstruire.

CITOYEN : La gestion de la crise sanitaire a classé les besoins en « essentiels » et « non essentiels ». Dans cette dernière catégorie figurent précisément ceux qui génèrent une vie collective et qui, au-delà des besoins matériels, contribuent à l'émancipation et à l'engagement des citoyen·ne·s : il s'agit du spectacle, de la culture, du sport, des loisirs.

Vite, une fois le risque sanitaire passé, il faudra redonner toute leur place à ces activités, aux créateur·rice·s, aux animateur·rice·s, aux lieux d'échange et de rencontres.

Comme le disait Jean Vilar « la culture doit être un service public, tout comme l'eau, le gaz ou l'électricité »

Dans cette reconquête, la Ligue prendra toute sa place.

YVES LE SIDANER

Président



LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES CÔTES D'ARMOR

VIE INSTITUTIONNELLE

La Ligue de l'enseignement 22 est une fédération départementale d'Éducation populaire qui agit sur l'ensemble des territoires des Côtes d'Armor.

Mouvement laïque complémentaire de l'école publique, elle contribue au progrès de l'éducation sous toutes ses formes, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain. Elle agit dans les domaines de la formation, des loisirs, de la culture, du sport, de la vie associative et de la citoyenneté et s'adresse aux citoyen·ne·s de tous âges, aux acteur·rice·s éducatif·ve·s, aux collectivités, aux associations.

Elle a pour objectifs de développer la citoyenneté pour et par l'émancipation de tou·te·s, de faire vivre un réseau associatif dynamique ancré dans les territoires et de promouvoir l'autonomie de la vie associative.

Elle fonctionne grâce à une équipe de salarié·e·s et de bénévoles engagé·e·s.

LA LIGUE BRETAGNE, UNION RÉGIONALE

À travers l'union régionale, la Ligue conçoit des projets à l'échelle de la Bretagne et permet aux équipes des fédérations départementales de répondre ensemble à leur mise en œuvre. A l'instar, par exemple, des projets d'EEDD initiés par la Ligue 22, partagés avec les autres fédérations bretonnes, et conduits en partenariat avec le REEB.

Elle est organisée sous forme d'Assemblée générale permanente, qui réunit les administrateur·rice·s des quatre fédérations, et d'un bureau constitué de 2 élu·e·s et d'un·e invité·e par fédération. La Fédération des Côtes d'Armor est représentée au sein de cette instance par Yves Le Sidaner, Michel Rault et Erick Prunier. L'échelon régional permet à la Ligue de l'enseignement d'être l'interlocutrice des partenaires régionaux à travers une représentation active sur l'ensemble du territoire breton.

Une convention pluriannuelle d'objectifs est signée entre la Ligue Bretagne et le Conseil régional de Bretagne. Elle permet d'intervenir notamment pour certains marchés, comme celui de la formation professionnelle auprès du CNFPT.

YVES LE SIDANER

➡ préside la Ligue Bretagne

CAMILLE BINDER

➡ représente la Ligue Bretagne au Mouvement associatif, dont il est trésorier

ERICK PRUNIER

➡ représente la Ligue Bretagne au CRAJEP

COMMUNICATION

LES OUTILS IMPRIMÉS

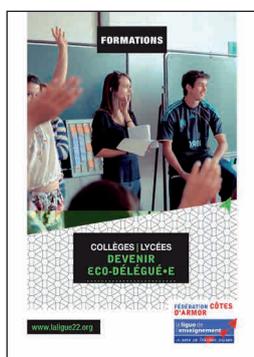
LE PLAN DE DIFFUSION

À l'accueil de la Ligue 22, envoyé par courrier postal ou électronique aux partenaires et publics visés

Opérations événementiels : forum, salons, rencontres

À consulter en ligne ou en téléchargement sur www.laligue22.org au format .pdf

LA COLLECTION D'ÉDITIONS



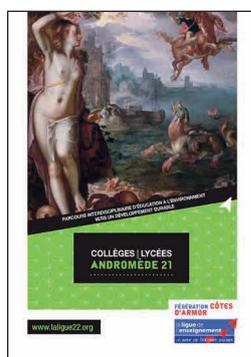
LES FORMATIONS ECO-DÉLÉGUÉ·ES

Impressions : 100 EX.
Diffusion : établissements scolaires du secondaire



LES CLASSES DÉCOUVERTES

Impressions : 600 EX.
Diffusion : établissements scolaires du primaire



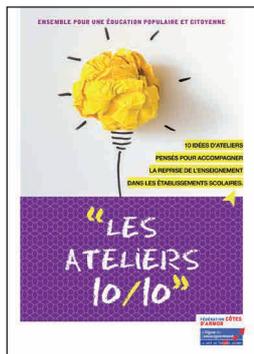
LE PARCOURS ANDROMÈDE 21

Impressions : 250 EX.
Diffusion : établissements scolaires du secondaire



LES SÉJOURS NEIGE

Impressions : affiches 250 EX. / Brochure 300 EX
Diffusion : amicales laïques, de salariés, assos UFOLEP, collèges du 22, lycées bretons, comités d'entreprises, participants individuels.



LES ATELIERS 10/10

Diffusion : établissements scolaires du primaire et du secondaire, Info-flash abonnés newsletter



LES FICHES PÉDAGOGIQUES #CITOYENNETÉ EN ACTION

Diffusion : établissements scolaires du primaire et du secondaire



LIRE & FAIRE LIRE

Impressions : dépliants 3000 EX. / Marque-pages 10 000 EX.
Diffusion : commerces, bibliothèques, librairies, salles d'attente, structures socio-culturelles, etc.



L'AFFICHE ROCK SCHOOL

Événement reporté en 2021



NOUVEAUTÉ 2020 LE GUIDE DE LA LIGUE 22

Objectifs : informer et promouvoir l'action menée par la Ligue sur le territoire des Côtes d'Armor auprès de l'ensemble de nos publics et partenaires : un avenir par et pour l'éducation populaire à travers la valorisation de savoir-faire plus lisibles et attractifs.

Impressions : 1000 EX.

Diffusion : près de 650 exemplaires adressés par courrier aux établissements scolaires et de formations, aux associations affiliées, aux élus et techniciens des collectivités en Côtes d'Armor. 350 exemplaires consacrés à l'équipe salariée de la Ligue 22 et ses administrateur·rice·s pour leurs interlocuteur·rice·s et partenaires.

LES OUTILS NUMÉRIQUES

LE SITE INTERNET : WWW.LALIGUE22.ORG



6941 UTILISATEURS ↑

(2019 : 4665)

87 % de nouveaux visiteurs

25 048 PAGES VUES ↑

(2019 : 18211)



34 % DES SESSIONS SUR SUPPORTS MOBILES

- ✔ Ordinateur : 66 (2019 : 67 %)
- ✔ Téléphone : 31 (2019 : 28 %)
- ✔ Tablette : 3 (2019 : 5 %)

LES SOURCES DE TRAFIC

- ✔ Recherche par mots-clés : 59 %
- ✔ Lien url direct : 27 %
- ✔ Sites référents : 8 %
- ✔ Médias sociaux : 6 %

LE TOP 5 DES VUES DE PAGES

1. Contacter la Ligue 22 : 870 (2019 : 551) + 57.9 %
2. Usep 22 : 667 (2019 : 781) - 14.6 %
3. Séjours neige : 591 (2019 : 881) - 32.2 %
4. Qui sommes-nous ? : 547 (2019 : 250) + 118.8 %
5. Classes découvertes : 491 (2019 : 470) + 4.5 %

LES BLOGS

LE BLOG LIRE & FAIRE LIRE

11869 visites

LE BLOG LA FÊTE DES MOTS FAMILIERS

11856 visites



En début d'année 2021, un important incendie a ravagé les datacenters strasbourgeois d'OVH, abritant l'hébergement des blogs 22 de la Ligue. Partiellement rétablies, nous avons pu récupérer les données (contenus visibles et d'administration) courant avril 2021.

LA LETTRE D'INFORMATION

La lettre d'information est envoyée tous les mois (hors juillet et août) à près de 330 abonné-es (bénévoles, salariés d'associations, partenaires, institutionnels...). Ses contenus s'appuient sur nos actualités, des portraits d'acteurs de l'éducation populaire, des témoignages, des interviews, et sont hébergés sur le site internet www.laligue22.org contribuant ainsi à sa fréquentation.

EN 2020 : 7 LETTRES D'INFORMATION

+ 61 % d'abonnés ↗

ELLE SE DIVISE EN PLUSIEURS BLOCS

- ✓ 1 bloc « A la Une » permettant de valoriser une actualité
- ✓ Jusqu'à 8 blocs thématiques correspondant à nos domaines d'actions (Formation, Vie associative et développement des territoires, actions éducatives, vacances, jeunesse et engagement, Europe et international, sports)
- ✓ 1 bloc lien vers les informations de la Ligue nationale
- ✓ 1 bloc Médias sociaux

LE TOP 10 DES ARTICLES LES PLUS LUS :

1. Lire & Faire lire : partenariat avec RecycLivre
2. #Confinezutile : ressources éducatives numérique/médias
3. Zoom sur les Vacances apprenantes été
4. Zoom sur les Vacances apprenantes automne
5. Engagement des jeunes : la Ligue 22 accueille 3 jeunes en service civique
6. Agenda : annonce de l'Assemblée générale
7. Agenda : report de l'Assemblée générale au 18/09
8. Covid19 : malgré la crise, la Ligue22 reste en lien
9. Portrait : interview de Colin Perrault, Médiathèque de Plénée-Jugon
10. Portrait : séjours à la neige, témoignage de la famille Meister

Un taux d'ouverture toujours supérieur à 30 % et un taux de clics sur les articles toujours supérieur à 3 %.

L'INFO-FLASH

Adressé aux abonné-es de la Lettre d'information, l'Info-flash permet de communiquer ponctuellement et dans un bref délai sur une information particulière.

EN 2020 : 3 INFO-FLASH

- ✓ Disposition de la Ligue 22 face à la crise sanitaire
- ✓ Ressources éducatives et culturelles #Confinezutile
- ✓ Ateliers 10/10



LES RÉSEAUX SOCIAUX



LIGUEDELENGEIGNEMENT22

1247 Fans
1361 abonnés
214 publications

Messenger : 30 messages reçus sur l'outil

SEJOURSNEIGEBRETAGNE :

185 Fans
199 abonnés
88 publications

Messenger : 8 messages reçus sur l'outil

LIREETFAIRELIRE22 :

508 Fans
547 abonnés
99 publications

Messenger : 2 messages reçus sur l'outil

FETEDESMOTSFAMILIERS :

184 Fans
198 abonnés
2 publications



40 MESSAGES REÇUS

FORMATION



LA CERTIFICATION QUALIOPi

Cette certification qualité nationale unique est attribuée aux organismes de formation. Obligatoire à compter du 1er janvier 2022, elle remplacera le système composé du Datadock, de Kairos et des certifications CNEFOP.

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la

liberté de choisir son avenir professionnel prévoit dans son article 6 une obligation de certification, par un organisme tiers, des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national unique, s'ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés (financement par un opérateur de compétences, par la commission mentionnée à l'article L. 6323-17-6, par l'État, par les régions, par la Caisse des dépôts et consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph).

La Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor s'inscrit dans cette démarche et espère obtenir la certification en juin 2021. Afin de se préparer au mieux, nous avons été accompagnés par le Confédéral au travers de formations spécifiques mais également de temps d'échanges et d'informations sur cette certification Qualité.

Le Référentiel National Qualité est organisé autour de 7 critères reliés à 22 indicateurs qui s'appliquent à l'ensemble des prestataires (tronc commun), auxquels s'ajoutent 10 indicateurs spécifiques à l'apprentissage ou aux formations certifiantes.

BIEN VIVRE ENSEMBLE À L'ÉCOLE

La Ligue 22 accompagne les politiques éducatives en faisant des temps périscolaires des temps éducatifs de qualité pour les enfants.

OBJECTIFS :

- ✓ Adopter une posture éducative bienveillante tenant compte des besoins de l'enfant d'âge scolaire,
- ✓ Consolider et organiser le travail en équipe au service du projet commun,
- ✓ Développer et partager des techniques d'animation,
- ✓ Comprendre les enjeux éducatifs de l'accueil des enfants sur la pause méridienne,
- ✓ Travailler sur les représentations,
- ✓ Définir son positionnement professionnel dans le respect des besoins des enfants et de l'équipe.

PROGRAMME :

- ✓ Observation in situ,
- ✓ Journée(s) de formation en fonction des besoins, des attentes, des résultats de l'observation.

ÉCOLE LA VALLÉE-BALZAC

27 et 28 janvier 2020 : 2 jours d'observations

17 et 18 février 2020 : 2 journées de formation

Mars 2020 : Evaluation

ÉCOLE JEAN NICOLAS

10 et 14 décembre 2020 : 2 journées d'observations

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Ville de St-Brieuc

8 PROFESSIONNEL·LE·S DE L'ÉCOLE LA VALLÉE-BALZAC ONT BÉNÉFICIÉ DE CETTE FORMATION.

Le calendrier ayant été perturbé par les mouvements sociaux et la crise sanitaire, seule la période d'observation à l'école Jean Nicolas a été réalisée.

Les participant·e·s ont apprécié de travailler sur la posture éducative bienveillante et, à travers ce temps de formation collective, d'œuvrer en équipe pour un projet commun.

LA PLACE DES PARENTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Dans le cadre du Schéma Départemental de Services aux Familles 2019-2023, la Ligue 22 participe à l'action départementale pour renforcer les compétences des acteur·trice·s Parentalité, professionnel·le·s et parents.

OBJECTIFS :

- ✓ Renforcer la réflexion des professionnel·le·s de la communauté éducative autour de la place des parents.
- ✓ Donner une place aux parents dans les structures d'accueil de l'enfant du-de la jeune enfant.
- ✓ Favoriser une culture commune.
- ✓ Construire avec les professionnel·le·s qui travaillent avec l'enfant et la famille les notions de parentalité et de co-éducation ; légitimer la place du(des) parent(s) dans l'éducation de leur enfant ; favoriser leur engagement dans un projet multi-partenarial co-construit, s'inscrivant dans une dynamique participative ; les outiller pour agir et pour communiquer avec les acteur·trice·s. Viser leur autonomie et leur émancipation.
- ✓ Favoriser la rencontre entre professionnel·le·s pour améliorer l'interconnaissance partenariale et ainsi renforcer les projets locaux.
- ✓ Renforcer les compétences des acteur·trice·s professionnel·le·s et parents
- ✓ Favoriser l'interconnaissance.

UNE NOUVELLE MOUTURE DE CETTE FICHE ACTION POUR LAQUELLE LE RÔLE DE LA LIGUE 22 EST :

- ✓ d'animer et de coordonner les acteur·trice·s en vue de les fédérer dans un projet co-construit.
- ✓ de clarifier les dispositifs/actions déjà proposés sur la base d'un diagnostic fin de l'existant.
- ✓ d'optimiser, réorienter ou développer les moyens et les synergies pour plus d'efficacité auprès des acteur·trice·s professionnel·le·s et parents.
- ✓ de donner une lisibilité des actions existantes aux familles et aux professionnel·le·s.

TERRITOIRE LAMBALLE TERRE & MER

16 et 18 septembre 2020 : 6 professionnel·le·s formés

Cette formation mise en œuvre sur le territoire de Lamballe Terre & mer a révélé l'impact du contexte sanitaire via une moindre mobilisation des professionnel·le·s et un ciblage de personnes intéressées biaisé. Cependant, elle a permis de mettre en lumière de nouvelles attentes et une évolution des besoins des acteur·trice·s depuis le 1er diagnostic.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

CAF

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

CAF et Education nationale

ON RETIENDRA...

L'Éducation nationale s'associe de nouveau à cette fiche action renouvelée pour 2021. Nous travaillons ensemble à son évolution pour qu'elle réponde au plus près à la demande et aux besoins du terrain.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : ANDROMÈDE 21

Accompagner les écocitoyen-ne-s de demain.

OBJECTIFS :

- ✓ Introduire un élément déclencheur pour susciter l'intérêt des élèves ;
- ✓ Mobiliser leurs connaissances préalables et leurs représentations sur un sujet donné ;
- ✓ Découvrir des données scientifiques ou statistiques, des faits ;
- ✓ Émettre des questionnements.

ANDROMÈDE 21 EST UN PARCOURS SE DÉROULANT SUR TOUTE UNE ANNÉE SCOLAIRE ET COMPRENANT :

- ✓ Une phase de problématisation en établissement
- ✓ Une phase d'investigation sur le terrain, en pleine nature
- ✓ Une phase de synthèse et de production d'un outil de transmission (affiches, jeu...) en établissement

UN PROJET DE SEPTEMBRE 2020 À JUIN 2021 :

- ✓ Septembre 2020 : début du projet
- ✓ Octobre 2020 : phase préparatoire de réunions avec chaque équipe de professeur.e.s
- ✓ Novembre et décembre 2020 : 1^{re} phase de problématisation

A chaque fois, les séances de problématisation se sont composées d'une animation ludique (jeu de société « Plus belle la plage », quizz biodiversité, escape-game érosion) suivie de la réalisation d'une carte mentale collective.

Deux des collèges se sont orientés vers une problématisation sur la thématique des pollutions du littoral, un vers la thématique de l'érosion par l'eau et le dernier sur la thématique de la biodiversité.

5 DEMI-JOURNÉES D'INTERVENTION

EN ÉTABLISSEMENTS EN 2020

Il s'agit de la première année de mise en œuvre pour ce projet. Le projet suit son cours sur l'année 2021.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Conseil départemental des Côtes d'Armor

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

- ✓ Collège Yves Coppens, Lannion
- ✓ Collège Victor Vasarely, Collinée
- ✓ Collège Louis Guilloux, Plémet
- ✓ Collège Paul Eluard, Mûr de Bretagne

AU TOTAL, 275 ÉLÈVES DONT 55 SCOLARISÉS EN ZONE D'ÉDUCATION PRIORITAIRE BÉNÉFICIENT DE CE PROJET.

ON RETIENDRA...

Le projet a été proposé sous forme d'appel à candidature auprès des collèges du Département. L'intérêt manifesté par les établissements malgré le contexte et le fait qu'une majorité des collèges impliqués soient situés en zone rurale, à distance du littoral, viennent conforter sa pertinence et indiquent qu'il répond bien à une attente.

NOUVEAUTÉ 2020 : L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE AU PROFIT DES ÉQUIPES PÉRISCOLAIRES DE SAINT-BRIEUC

OBJECTIFS :

Accompagner les équipes périscolaires de la ville de Saint-Brieuc dans l'analyse de leurs pratiques et la structuration de parcours éducatifs sur l'environnement et le développement durable.

LA LIGUE 22 ACCOMPAGNE DEPUIS 5 ANS LES ÉQUIPES PÉRISCOLAIRES DE LA VILLE DE SAINT-BRIEUC

sur la thématique du « bien vivre ensemble à l'école » (voir P. XX). 2020 a vu la naissance d'une nouvelle déclinaison de cet accompagnement sur la thématique de l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

D'OCTOBRE 2020 À SEPTEMBRE 2021

Plusieurs réunions de coordination avec le service périscolaire de la mairie de Saint-Brieuc.

LES ÉQUIPES DE DEUX ÉCOLES DOIVENT BÉNÉFICIER DE CE PROJET EN 2020-2021, AVEC AU PROGRAMME :

- ✓ Novembre - Décembre 2020 : Deux temps d'analyse de pratiques et d'échanges autour des projets en cours, pour aboutir à un état des lieux des projets.
- ✓ Janvier - Mars 2021 : Deux temps de présentation réciproque de l'état des lieux réalisé, avec accueil sur site et visite organisée par chacune des équipes pour l'autre.
- ✓ Mai 2021 : Un temps de synthèse et d'évaluation des besoins afin de construire une proposition de formation
- ✓ Septembre 2021 : Deux journées complètes de formation

ON RETIENDRA...

La confiance que la ville de Saint-Brieuc nous témoigne à travers la convention qui nous lie.

LES NOTIONS DE CITOYENNETÉ EN MILIEU SCOLAIRE

L'école tient une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et citoyen-ne. Grâce à la formation des acteur-ric-e-séducatif-ve-s, nos équipes accompagnent les projets d'éducation à la citoyenneté et transmettent leurs savoir-faire d'animation auprès des enfants et des jeunes.

OBJECTIFS :

- ✓ Connaître et éprouver des outils d'animation mobilisables sur les thèmes définis ;
- ✓ Maîtriser la définition et les enjeux liés à la thématique abordée ;
- ✓ Favoriser une dynamique et une culture commune parmi les acteur-ric-e-s éducatif-ve-s au sein de l'établissement ;
- ✓ Se mettre en situation pratique pour animer

ATELIERS, JEUX, DÉBATS...

Différentes techniques et outils pour aborder et sensibiliser les publics sur des thématiques telles que :

- ✓ Prévenir le harcèlement et sensibiliser à la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire,
- ✓ Animer les heures de vie de classe,
- ✓ Éduquer aux médias...

Des sollicitations pour mettre en œuvre ces actions en 2020. Cependant, le contexte des différents confinements, des contraintes sanitaires en place en 2020 combinés à la charge de travail et aux complications d'organisations au sein des établissements scolaires ont empêché de se projeter dans la mise en œuvre de ces actions spécifiques sur l'année 2020.

CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE, DE NOUVEAUX ENJEUX

La société numérique dans laquelle les enfants et les jeunes grandissent transforme profondément leurs manières d'apprendre, de créer. Agir plutôt que subir : il relève de la responsabilité de la communauté éducative de les accompagner dans la société contemporaine de l'information et de la communication.

DES ACTIONS "CONNEXES" DANS LE CHAMP DE L'ÉDUCATION AUX NUMÉRIQUE ET DE LA PARENTALITÉ NUMÉRIQUE PROGRAMMÉES, PUIS ANNULÉES :

SERVICE ENFANCE JEUNESSE YFFINIAC :

- ✓ 29/04/2020 – Atelier parents/ enfants « La place des écrans dans la famille » à destination des parents et enfants
- ✓ 05/05/2020 - Rencontre-débat « Penser la place des écrans dans la famille » à destination des parents et acteur·rice·s éducatif·ve·s.

OBJECTIFS :

- ✓ Identifier et mesurer les enjeux éducatifs liés au numérique et plus spécifiquement sur la thématique de l'éducation aux médias ;
- ✓ Prendre du recul par rapport à sa propre pratique sur Internet, les médias et réseaux sociaux, développer son esprit critique ;
- ✓ Utiliser des outils concrets pour animer des temps d'activité avec un groupe d'enfants et de jeunes ;
- ✓ Connaître des ressources utiles en tant que professionnel·le et/ou à destination des jeunes sur la thématique de l'Éducation aux médias.

ATELIERS, JEUX, DÉBATS...

Différentes techniques et outils pour aborder et sensibiliser les publics sur des thématiques telles que :

- ✓ L'éducation aux médias,
- ✓ Fake news et théorie du complot,
- ✓ Vidéo et photos numériques...

La mise en œuvre des actions de ce type ont été fortement impactée par la crise depuis le début de la crise sanitaire. Les rencontres débats rassemblant un nombre conséquent de participant·e·s ne sont pas un format plébiscité depuis le début de la crise COVID.

Malgré la relance des partenaires à plusieurs reprises à la fin du printemps 2020, à la rentrée 2020 et début 2021, les actions initialement programmées n'ont pour l'instant pas été reportées.

La Ligue 22 a proposé la mise en œuvre de ces actions sous un format différent : des ateliers plus participatifs et en effectif réduit ou en visio. Cependant ces formats ne répondent que partiellement aux objectifs de départ et aux cadre souhaité par nos partenaires potentiels.

ASSISTANT·E·S MATERNEL·LE·S : FORMATION INITIALE, OBLIGATOIRE ET MODULES COMPLÉMENTAIRES

La formation des assistant·es maternel·les est obligatoire. Elle doit se dérouler, pour partie, avant d'accueillir des enfants. Les articles L. 42114, D. 421-46 à D 421-52 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) et les décrets des 23 octobre et 5 novembre 2018 en fixent les modalités. En Côtes d'Armor, cette formation est dispensée par la Ligue de l'enseignement sur délégation du Conseil départemental.

OBJECTIFS :

- ✓ Connaître les besoins fondamentaux de l'enfant ;
- ✓ Appréhender les spécificités du métier ;
- ✓ Se positionner en tant que professionnel·le.

LA LIGUE 22

assure les différents volets de la formation initiale et obligatoire des assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s par le Conseil Départemental :

- ✓ le volet A de 80 heures obligatoires avant tout accueil d'enfant,
- ✓ le volet B de 40 heures accessible dans les 3 ans, lorsqu'au moins un enfant a été accueilli ;
- ✓ des modules adaptés aux situations particulières : personnes déjà diplômées de la petite enfance ou ayant une grande expérience professionnelle dans le domaine, personnes exerçant en maison d'assistant·e·s maternel·le·s...

Toutes les formations ont lieu à Saint Brieuc

EN 2020	NB DE GROUPES	NB DE STAGIAIRES
Volets A	7	94
Volets B	5	70
Modules complémentaires	Volets A	52

L'accueil de 2 groupes prévus en mars et avril a dû être annulé.

Dès la reprise des activités, en tenant des consignes sanitaires précises concernant l'accueil des groupes d'adultes en formation et après accord du Conseil Départemental pour les financements, nous avons repris les formations des assistant·e·s maternel·le·s le 8 juin 2020. Les groupes étaient de 10 stagiaires.

Pour assurer le respect des délais obligatoires, entre la date de l'agrément et la proposition de formation, les formations ont eu lieu jusqu'à la fin du mois de juillet. Nous n'avons ainsi pas accusé de retard.

En septembre les formations ont repris avec 14 stagiaires.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Le service PMI du Conseil Départemental

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

- ✓ adjoint·e·s au chef de service PMI des 5 MDD du département présent·e·s à chaque bilan de formation
- ✓ animatrices des relais parents assistant·e·s maternel·le·s
- ✓ plusieurs intervenant·e·s privé·e·s au titre de leurs compétences spécifiques sur le jeune enfant et/ou sur le métier d'assistant·e·s maternel·le·s

ON RETIENDRA...

- ✓ L'animation des « nouveaux volets B », 40 heures.
- ✓ Deux intervenantes puéricultrices
- ✓ La formation des assistant·e·s maternel·le·s s'est enrichie des apports reçus par la formatrice référente à l'Institut Petite Enfance, Boris Cyrulnik par une formation de 8 jours.

VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

La Ligue 22 répond au besoin de qualification et d'accompagnement sur l'application du principe de Laïcité dans les situations professionnelles que rencontrent les acteur-trice-s de terrain, en contact direct avec le public, au quotidien.

OBJECTIFS :

Cette formation doit permettre aux participant-e-s :

- ✓ d'acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de Laïcité,
- ✓ de confronter leurs pratiques professionnelles aux apports d'intervenant-e-s expert-e-s et à celles d'autres professionnel-le-s,
- ✓ de travailler sur des cas pratiques,
- ✓ d'adopter un positionnement adapté à leur situation professionnelle et au statut de leur structure employeuse,
- ✓ d'apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions, fondées sur le droit en matière de respect des principes de Laïcité et de non-discrimination, dans une logique de dialogue avec les populations.

UNE FORMATION DE 2 JOURS :

- ✓ Un module "tronc commun"
- ✓ Un module de spécialisation au choix parmi les sujets suivants : "Quiz unique d'approfondissement", "Laïcité et relation socio-éducative", "Laïcité et usage des espaces publics", "Laïcité : accueil et relation avec les publics", "Laïcité et non-discrimination" ou "Laïcité : une spécificité française ?"

Le choix du module de spécialisation est réalisé en fonction du profil des participant-e-s.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Etat et Politique de la Ville

DES SESSIONS PROGRAMMÉES AVANT LA CRISE COVID19 ET QUI ONT PU ÊTRE RÉALISÉES.

Les mesures sanitaires désormais en vigueur gênent la mobilisation des professionnel-le-s et le bon déroulement de la formation sur une durée de 2 jours.

En cas d'évolution croissante de la demande, la Ligue 22 s'adaptera en proposant davantage de sessions sur l'année.

SESSIONS 2020

✓ 9 PERSONNES FORMÉES AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Acteur-ric-e-s associatif-ve-s de l'agglomération briochine, du Trégor et du Pays de Dinan.

✓ 12 JEUNES FORMÉS À LA LAÏCITÉ

Jeunes en insertion suivis par l'association ADALEA à St-Brieuc, avec le soutien de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS22, devenue maintenant la SDJES22)

Cruellement marquée par l'assassinat de Samuel Paty, l'année 2020 a vu les demandes relatives à la Laïcité et ses valeurs bondir. Malheureusement, la mise en place d'actions en ce sens a été contrainte par la situation sanitaire et des subventions de la DRJSCS limitées.

COORDINATION DES CONTRATS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE (CLAS)

Depuis le 1^{er} septembre 2020, la Ligue 22 est en charge de la coordination et de l'animation des CLAS départementaux.

OBJECTIFS :

- ✓ Renforcer la culture commune des acteur·trice·s du CLAS 22 concernant les enjeux liés à la spécificité de la double approche « enfants/parents » et à la relation « parents/école » du dispositif.
- ✓ Faciliter leur mise en réseau, à l'échelle du territoire d'actions, avec les autres acteur·trice·s éducatif·ve·s.
- ✓ Faciliter l'appropriation du référentiel CLAS 22 par les structures porteuses de l'action et par les partenaires
- ✓ Renforcer la structuration du réseau CLAS 22 et la formation des professionnel·le·s, volontaires et bénévoles.
- ✓ Faciliter le développement de dynamiques partenariales et de réseaux locaux concernant l'accompagnement des enfants et de leurs familles.

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA LIGUE 22 S'ARTICULE EN 2 AXES :

✓ LA COORDINATION DE LA MISSION ET L'ANIMATION DU GROUPE RÉSEAU :

L'animation du groupe réseau doit permettre aux coordinateur·trice·s des actions d'accompagnement à la scolarité de se retrouver dans le cadre d'un temps de réflexion organisé autour de grands enjeux de l'accompagnement à la scolarité et de la pérennité des partenariats.

**UN DISPOSITIF
NOUVELLEMENT
COORDONNÉ PAR LA
LIGUE 22 DEPUIS
SEPTEMBRE 2020.**

✓ LA FORMATION DES ACTEUR·TRICE·S ÉDUCATIF·VE·S :

La formation des acteur·trice·s éducatif·ve·s doit permettre aux acteur·trice·s, professionnel·le·s et bénévoles, de faire évoluer leur action pour répondre aux critères du référentiel et de continuer de répondre aux besoins des territoires mais aussi d'impliquer les bénévoles.

**13 CLAS EN CÔTES D'ARMOR
AUTANT DE
COORDINATEUR·TRICE·S
UNE VINGTAINÉ
D'ANIMATEUR·TRICE·S
UNE CENTAINE DE
BÉNÉVOLES**

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

CAF

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

Les structures (associations, centres sociaux, collectivités...)

Une 1^{re} année particulière contrainte par des mesures sanitaires qui n'ont malheureusement pas permis de rencontres en présentiel. Pour autant, la coordination a été assurée autour de réunions en visio et de suivis par mail et téléphone. Les acteur·trice·s des CLAS ont, dans l'ensemble, réussi à se mobiliser pour participer à ces temps d'échange.

LE BAFA ET LE BAFD

Se former au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur-ric(e) (BAFA) et de Directeur-ric(e) (BAFD), c'est se préparer à la prise de responsabilités, développer de nouvelles compétences, expérimenter sa posture éducative et son dynamisme auprès d'enfants et de jeunes, dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs (accueil de loisirs, colonie de vacances, séjour court, accueil périscolaire, TAP...).

OBJECTIFS :

Former les futur-e-s animateurs et des animatrices volontaires de l'éducation populaire et leur permettre d'acquérir les compétences pour :

- ✔ Assurer la sécurité physique et morale des publics encadrés
- ✔ Participer en équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique cohérent avec le projet éducatif d'une structure et dans le respect du cadre règlementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- ✔ Construire une relation de qualité avec les publics, individuelle ou collective ;
- ✔ Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différent-e-s acteur-ric(e)-s ;
- ✔ Encadrer, animer la vie quotidienne et les activités et accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets.

DEUX SESSIONS DE FORMATION GÉNÉRALE (8 JOURS)

MALGRÉ LE CONTEXTE SANITAIRE, DEUX SESSIONS GÉNÉRALES (PREMIÈRE PARTIE DU PARCOURS DE FORMATION BAFA) ONT PU ÊTRE ORGANISÉES AU CENTRE PEP BRÉTILL'ARMOR À PLÉVENON CAP-FRÉHEL :

- ✔ du 4 au 11 juillet - (report avril 2020) : 9 stagiaires
- ✔ du 17 au 24 octobre : 25 stagiaires (19 jeunes issus du Parcours Animation Citoyen (PAC) vers un CQP Animation ou un BPJEPS coordonné par le CR UFOLEP et 6 jeunes inscrits individuellement.

EN SUSPENS :

- ✔ Une troisième session générale devait avoir lieu fin juillet, issue d'un partenariat de longue date avec le Lycée Rosa Parks de Rostrenen. Ce projet, qui vise à faire bénéficier aux lycéens de Rosa Parks d'une opportunité de formation BAFA plus accessible, a dû être mis en sommeil pour cette année face aux contraintes sanitaires.
- ✔ Une session de qualification option « surveillant de baignade » devait être organisée au profit des jeunes du PAC. Suite au report de la session générale, cette session de qualification a été reportée en 2021.

UNE LÉGÈRE DIMINUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES FORMÉS, DE 45 EN MOYENNE SUR LES DERNIÈRES ANNÉES À 34 CETTE ANNÉE.

Nous avons organisé cette année moins de sessions mais la session d'octobre a rassemblé plus de participant-e-s qu'habituellement grâce au partenariat avec le CR UFOLEP. Cela vient rééquilibrer un peu le bilan. Si, à l'avenir, les deux partenariats se maintiennent (CR UFOLEP et Lycée Rosa Parks), cela pourra se traduire par un développement significatif de l'activité.

ON RETIENDRA...

Le début d'un partenariat intéressant avec le CR ufoleP Bretagne dans le cadre du Parcours animation Citoyen.

La découverte d'un centre très convivial et fonctionnel et l'occasion d'un rapprochement avec les PeP Brétill'armor autour d'objectifs et de valeurs communes.

SERVICE CIVIQUE : LA FORMATION DES VOLONTAIRES

Le référentiel civique et citoyen de l'agence du Service Civique, prévoit une formation obligatoire de deux jours pour toute personne engagée en Service Civique.

OBJECTIFS :

- ✓ Rappeler le cadre et les essentiels du Service Civique ;
- ✓ Comprendre les fondamentaux de notre République ;
- ✓ Identifier les particularités et les richesses du monde associatif ;
- ✓ Intégrer un réseau de volontaires à travers la rencontre et le lien ;
- ✓ Connaître des notions historiques de l'Éducation populaire ;
- ✓ Repérer les cadres législatifs ;
- ✓ Comprendre les systèmes (associatif, environnemental, volontariat international) ;
- ✓ Élargir le champ des possibles en multipliant les axes d'intervention (interpersonnels, internationaux).

EN 2020 :

- ✓ Les 92 volontaires hors fédération venaient de tout le département, et parfois de plus loin (Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère), ce qui souligne l'attractivité de certaines thématiques.
- ✓ Une nouvelle formation sur la thématique de l'éducation aux médias (« fake news, le faux et l'info »), grâce à l'appui et à la participation déterminante de Madame Elodie Auffray, journaliste professionnelle, administratrice de la fédération.
- ✓ La formation des tuteur-riche-s a été davantage impactée : En 2020, avec une annulation, 20 tuteur-riche-s ont été formé-e-s avec un constat. Celui que ce type de formation, nécessitant des échanges entre participants, ne peut se satisfaire d'une réalisation à distance.

Pour 2021 la fin de la pandémie nous permet d'envisager des perspectives positives et un retour à la normale.

10 FORMATIONS POUR 114 VOLONTAIRES

92 volontaires hors Ligue et 22 Ligue), sur les thématiques qui nous sont chères :

- laïcité,
- interculturalité,
- éducation populaire,
- environnement/écologie du littoral.

AVEC L'ARRÊT DES FORMATIONS EN PRÉSENTIEL SUITE AU PREMIER CONFINEMENT, LE CHAMP DE LA FORMATION DES VOLONTAIRES A ÉTÉ SIGNIFICATIVEMENT BOUSCULÉ,

alors que la situation des jeunes nécessitait de pouvoir leur offrir un espace de rencontre et d'expression. Un travail important a été mis en œuvre par le centre confédéral pour accompagner les fédérations dans la mise en place de formations à distance en visio-conférence, ce qui nous a permis de pouvoir assurer une continuité des formations bien que dans des conditions particulières.

VIE ASSOCIATIVE ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



IMPACT EMPLOI

**797 BULLETINS DE
SALAIRES ÉDITÉS POUR
15 ASSOCIATIONS**

WEBAFFILIGUE & BASICOMPTA, OUTILS DE GESTION

Outils du réseau pour inciter à la prise de fonction en toute sécurité.

OBJECTIFS :

- ✓ Accompagner et faciliter la prise de fonction via des outils
- ✓ Gagner du temps sur l'administratif pour le consacrer aux projets
- ✓ Permettre d'exercer l'activité associative dans le respect des cadres légaux

WEBAFFILIGUE ET BASICOMPTA®

sont des outils accessibles en ligne, conçus spécifiquement pour faciliter les démarches administratives, de communication et de comptabilité des associations et de leurs membres. Ces plateformes sont mises à disposition du réseau et garantissent le caractère confidentiel des données.

Pour aider les bénévoles associatifs à s'adapter au contexte de crise sanitaire, des documents expliquant comment se connecter en visio-conférence ont été transmis, et des séances d'entraînement aux fonctionnalités de Zoom proposées.

LA CAMPAGNE D'AFFILIATION DÉBUTE AU 1^{ER} SEPTEMBRE, MAIS L'ENREGISTREMENT EST POSSIBLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE. LA MISE EN PLACE DE BASICOMPTA® EST PRÉFÉRABLE DANS LE CALENDRIER DE L'EXERCICE COMPTABLE ADOPTÉ PAR L'ASSOCIATION, MAIS EST ACCESSIBLE À TOUT MOMENT.

DEPUIS DEUX ANS, LA DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES D'AFFILIATION SUR WEBAFFILIGUE S'ACCOMPAGNE DE FONCTIONNALITÉS AU SERVICE DES ASSOCIATIONS.

Au cours de la saison 2019/2020, 123 associations (65 uniquement Ligue, 30 UFOLEP et 25 USEP) sur les 211 structures affiliées se sont connectées à 1 052 reprises ; elles n'étaient que 83 (pour 752 connexions) en 2018/19 et 42 en 2017/18.

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

AWA, centre confédéral de la Ligue

Pour l'année 2020, les démarches en ligne pour l'affiliation sont en nette progression : le confinement et la limitation des déplacements peuvent en partie l'expliquer. La mise à disposition de tuto ou l'accompagnement pas à pas des démarches par téléphone favorisent également l'utilisation de Webaffiligue.

Dans le contexte de la crise sanitaire, l'accompagnement des associations vers l'utilisation de l'outil de comptabilité Basicompta® n'a pas pu se mettre en place, et peu de demandes ont émergé : avec l'arrêt de leurs activités habituelles, les associations ne se sont pas penchées sur l'aspect administratif de la vie associative. Une seule nouvelle association a eu recours à Basicompta® en 2020.

Le confinement puis les mesures sanitaires restreignant les réunions physiques, les associations ont été obligées de s'intéresser aux outils numériques, que ce soit pour les réunions à distance ou pour des démarches faites en ligne. La crise sanitaire a peut-être permis de franchir un pas à un certain nombre de bénévoles réticents aux usages numériques.

ASSURANCE APAC

L'obligation de souscrire une assurance s'applique à de très nombreux domaines. S'il n'existe pas toujours d'obligation légale pour assurer les accidents, vols, inondations ou incendies, il est fortement recommandé de se prémunir et d'anticiper les risques de dommages pour sécuriser le projet associatif.

OBJECTIFS :

L'APAC propose des solutions en matière d'assurance de personnes, d'activités, de matériel, de bâtiment et d'automobile. D'autres garanties peuvent être apportées selon les besoins afin que les associations puissent mettre en œuvre leurs activités en toute sérénité.

LES CONTRATS SONT RENOUELÉS PAR TACITE RECONDUCTION

au dernier trimestre de l'année, les volumes enregistrés par l'APAC début 2020 étaient identiques aux années précédentes. La crise sanitaire a entraîné l'arrêt des activités et l'annulation des contrats d'assurances pour les manifestations temporaires qui avaient été déclarées au renouvellement de contrat.

Pour la saison 2020/2021, le renouvellement des contrats est impacté par les ré-affiliations tardives, nécessaires à la contractualisation avec l'APAC. En soutien aux associations, l'APAC avait gelé les résiliations jusqu'à avril 2021, leur permettant ainsi de différer leur affiliation et par conséquent de bénéficier du maintien des garanties.

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

Associations du réseau de la ligue 22 assurées à l'APAC

En 2020, les activités au sein des associations ont été réduites pour cause de contexte sanitaire contraint : le nombre d'adhérent-e-s et la souscription de contrats optionnels ont baissé, entraînant ainsi la baisse de la sinistralité.

La dématérialisation des contrats est devenue la norme. Le rôle de la conseillère APAC départementale a principalement été d'informer, de conseiller les dirigeants d'associations. Elle s'est également attachée à les sensibiliser à l'importance de vérifier leur espace associatif, de s'acquiescer de leur appel à cotisations et ne pas risquer de résiliation de contrat pour non-paiement de prime.

L'arrêt des activités a limité les connexions pour le suivi administratif de la vie associative et la conseillère APAC a accompagné les associations au cas par cas. Elle a insisté sur l'importance et la nécessité de mettre en adéquation les éléments déclarés et les réalités de terrain (les activités en cours maintenues, les diminutions d'effectifs, la mise en place de nouvelles activités type vente à emporter)

L'AVANTAGE DE L'APAC :

des solutions adaptées, la possibilité de souscrire des contrats temporaires, la proximité et une personne dédiée sur le département pour faciliter les échanges.

DU 01/09/2019 AU 31/08/2020

- ✔ Gestion et suivi des dommages
 - o 3 dégâts sur bâtiments dont deux étaient liés aux tempêtes ALEX et DENNIS et l'autre sur une baie vitrée constaté après retour du confinement
 - o 3 sinistres corporels dont deux participants au BAFA et une licenciée Ufolep, dossiers ouverts et toujours en cours.
 - o 1 sinistre automobile, dossier clos.
- ✔ Relations avec les associations
 - o Prise de contact avec les nouveaux bureaux

L'effet COVID a entraîné un arrêt brutal des activités programmées qui ont donc été annulées sans report, l'APAC a remboursé les primes relatives aux activités occasionnelles payantes, intégrées au contrat multirisque, préalablement réglées dans la mesure où les associations ont averti de l'annulation en amont de la date prévue.

CENTRE DE RESSOURCE ET D'INFORMATION POUR LES BÉNÉVOLES 22 (CRIB)

Les centres de ressource et d'information pour les bénévoles créés par les pouvoirs publics répondent aux besoins croissants d'information et de conseils des bénévoles associatifs.

OBJECTIFS :

- ✓ Primo-information et orientation des bénévoles ;
- ✓ Conseils aux bénévoles dans les domaines concernant la vie quotidienne de l'association : gestion, statuts, gouvernance, fonction employeur... ;
- ✓ Information des bénévoles dans les domaines juridiques, comptables... ;
- ✓ Soutien aux projets menés par les bénévoles : engagement volontaire, financements publics et privés, autorisations administratives, etc.

289 SOLLICITATIONS DES ASSOCIATIONS /295 EN 2019

PLUS D'1/3 DES QUESTIONS LIÉES À LA COVID 19

- * Emploi (première embauche, rédaction de contrats, avenants...) 9 %
- * Droit du travail (associations employeuses) 24 %
- * Vie des associations (statuts, gouvernance, créations, dissolutions...) 40 %

- * Secteur sportif 45 %
- * Secteur socio-culturel 32 %
- * Secteur social 5 %
- * Secteur santé 3 %
- * Commerce / auto-entreprenariat 15 %

DISTRIBUTION DE FLYER CRIB ET "JEUDIS DE L'INFO" LORS DES FORUMS DES ASSOCIATIONS :

71 communes couvertes, 3600 associations informées.

COPIL DU 24/11 :

- o Bilan d'activité partiel 2020,
- o BP 2020,
- o Programmation « jeudis de l'info »,
- o Présentation du CRIB aux EPCI : appuyer et faciliter la coopération en faveur de la vie associative.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

- ✓ Etat
- ✓ Conseil départemental des Côtes d'Armor
- ✓ Ville de St-Brieuc
- ✓ Jeunesse et Sports SDJES

En 2020, les associations ont rencontré de nouvelles difficultés, notamment celles liées à leur modèle économique fragilisé par la crise. Plus d'1/3 des questions ont été liées à la Covid 19 (tenue des instances, activité partielle, reprise des activités, gouvernance, mise à plat des statuts divers des personnes animant des activités, gestion RH au sein des structures employeuses...)

5 "JEUDIS DE L'INFO", DONT 3 EN VISIO, POUR UN TOTAL D'ENVIRON 280 PARTICIPANTS

- o 13/02/2020 : Prévention et gestion des conflits au sein des structures
* Intervenant : Dominique Ysnel
* 61 participant-e-s
- o 12/03/2020 : (Ré)écrire le projet associatif
* Intervenant : Pascale Perron
* 40 participant-e-s
- Le contexte nous amené à proposer par la suite des « jeudis » en visio :
o 25/06/2020 : la reprise d'activité pour les associations
* Intervenant : Dominique Ysnel
* 65 participant-e-s
- o 24/09/2020 : Associations employeurs : les bons réflexes en cas de diminution d'activité
* Intervenant : Dominique Ysnel
* 35 participant-e-s
- o 05/11/2020 : Engager la démarche de conformité avec le RGPD
* Intervenant : Jérôme Le Nouvel
* 70 participant-e-s

Le besoin d'information et de réponses aux questionnements reste constant quel que soit le contexte, tant pour les nouveaux projets que ceux existants, les dirigeants se renouvellent, la législation évolue.

ACTIONS ÉDUCATIVES

DEVENIR ÉCO-DÉLÉGUÉ·E ET AGIR POUR LA PLANÈTE

Depuis de nombreuses années, la Ligue 22 accompagne la formation des délégué·e·s élèves au sein des collèges et lycées des Côtes d'Armor. Être éco-délégué·e, c'est s'engager avec la communauté éducative de son établissement et sa classe pour répondre aux enjeux climatiques et agir en éco-citoyen·ne responsable.

OBJECTIFS :

- ✓ Intégrer une dynamique nationale ;
- ✓ Être acteur·rice responsable ;
- ✓ Faire culture commune ;
- ✓ Être ambassadeur·rice du développement durable ;
- ✓ Devenir citoyen·ne.

DESCRIPTIF :

La plaquette de communication réalisée pour accompagner le déploiement et la généralisation des éco-délégué·e·s a été diffusée dans tous les établissements scolaires du second degré en 2020.

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 : LYCÉE AUGUSTE PAVIE – GUINGAMP

Les 26/11/19 et 17/12/19 : 2 ateliers pour 22 élèves de la seconde à la terminale

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 : COLLÈGE VAL-DE-RANCE - PLOUËR-SUR-RANCE

Novembre et décembre 2020 : 2 ateliers pour 25 élèves "éco-délégué·e·s" + 4 adultes

Reporté aux 14 et 21/01/21

Le contexte des différents confinements, des contraintes sanitaires en place en 2020 combinés à la charge de travail et aux complications d'organisations au sein des établissements scolaires ont empêché de se projeter dans la mise en œuvre de ces actions nouvelles sur l'année 2020.

Le renouvellement d'une formation qui fonctionne et a du sens sur l'année scolaire 2020-2021, notamment auprès du collège de Val-de-Rance.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Accompagner le développement de l'éducation à l'environnement auprès des éco-citoyen-ne-s de demain.

OBJECTIFS :

Découvrir l'environnement et les enjeux du développement durable de manière ludique, sensorielle ou pragmatique.

DESCRIPTIF :

Interventions en milieu scolaire sur diverses thématiques de l'éducation à l'environnement.

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

- ✓ Collège Jean-Louis Hamon, Plouha
- ✓ Ecole Jacques Brel, Saint-Brieuc
- ✓ Ecole Les Merles, Saint-Brieuc

DE MAI À JUIN 2020 :

7 ATELIERS DE 1H À 2H, EN ÉTABLISSEMENTS

7 ateliers, dont 6 ateliers philo et 1 séance d'initiation à la reconnaissance des oiseaux des jardins, au profit de 133 élèves, dont 30 maternelles, 33 CE-CM et 70 collégien-ne-s.

Il s'agissait des toutes premières interventions de ce genre, programmées dans le cadre des « Ateliers 10/10 », lancés à l'issue du premier confinement.

ON RETIENDRA...

Un intérêt pour les ateliers proposés sur la thématique de l'environnement. Un engouement à relativiser cependant au regard de la gratuité des ateliers et du contexte.

LES "AIRES MARINES ÉDUCATIVES"

Ce dispositif, né aux îles Marquises il y a bientôt 10 ans, vise à développer l'éco-citoyenneté dès le primaire en impliquant des élèves dans la gestion participative d'une zone naturelle de leur commune. À travers un projet de connaissance et de protection du milieu littoral et marin, ils s'associent aux acteurs publics, privés et associatifs du territoire pour mieux connaître, comprendre, agir et préserver une petite zone maritime littorale de leur choix.

OBJECTIFS :

- ✔ Permettre aux élèves des écoles impliquées de mieux connaître leur territoire à travers ses espaces naturels et les enjeux qui y sont associés.
- ✔ Permettre à ces élèves de développer leurs connaissances sur le milieu littoral et leur sensibilité à la nature.
- ✔ Permettre à ces élèves de développer leurs compétences civiques et citoyennes en participant à un processus démocratique local.
- ✔ Créer un support, un espace d'échange entre les élèves et les autres acteurs du territoire : usagers, collectivités, acteurs économiques, scientifiques, gestionnaires d'espaces naturels...
- ✔ Contribuer, avec les élèves et en collaboration avec les acteurs locaux, à la valorisation et à la préservation du patrimoine naturel du territoire
- ✔ Favoriser la mise en réseau des aires éducatives sur le territoire de Saint-Brieuc Agglomération
- ✔ Tous ces objectifs convergent vers une même ambition : mieux outiller les jeunes générations et développer une dynamique vertueuse d'échanges entre acteurs afin de contribuer à une mobilisation intergénérationnelle sur la question des transitions écologiques.

DESRIPTIF :

La Ligue22 a été contactée en octobre 2020 par l'école de La Vigie (commune de Binic-Etables) pour être associée à la démarche en tant que référente et aider à l'écriture du dossier d'inscription sur le dispositif Aires Educatives. En même temps, l'école de Port Horel (commune de Plérin) engageait la même démarche auprès de notre partenaire Litt'Obs. À la faveur des précédentes collaborations entre nos deux structures, le rapprochement s'est fait avec une volonté de partage d'expériences, de compétences et d'outils.

INTÉGRÉE DANS LE PROJET DES ÉCOLES ET DANS CELUI DES CLASSES DES ENSEIGNANT•E•S CONCERNÉ•E•S, LA DÉMARCHE S'ÉTALE SUR L'ANNÉE SCOLAIRE.

AU PROGRAMME DU 16 OCTOBRE 2020 AU 31 JUIN 2021 ET DE SEPTEMBRE 2021 À JUIN 2022 :

- ✔ la mise en place d'un conseil des enfants pour la mer, espace de débat et de participation citoyenne ;
- ✔ la réalisation d'un état des lieux du site et l'acquisition de connaissances, à travers un parcours pédagogique imbriqué dans le projet de classe ;
- ✔ la réflexion autour des enjeux et des objectifs de leur aire marine éducative, en classe et lors des conseils de la mer ;
- ✔ et enfin, la concrétisation par la proposition et la mise en place d'actions concrètes répondant à des enjeux identifiés sur la zone choisie.

LES "AIRES MARINES ÉDUCATIVES" (SUITE)

PARTENAIRE OPÉRATIONNEL :

Pour ce faire, les équipes enseignantes seront accompagnées par des référents tout au long du projet. La Ligue 22 et Litt'Obs apportent au projet un soutien méthodologique, une coordination technique et interviennent lors des sorties terrain et de certaines sessions du conseil de la mer. À la clé, en fin d'année scolaire, la labellisation de l' « Aire Marine Educative » par l'Office Français de la Biodiversité viendra valoriser la qualité de la démarche.

2 ÉCOLES, 123 ÉLÈVES SUR L'ÉCOLE LA VIGIE, À BINIC-ETABLES, TROIS CLASSES SONT IMPLIQUÉES DANS LE PROJET :

- ✔ la classe de CM1,
- ✔ la classe de CM2,
- ✔ et, afin de préparer le passage de relai, la classe de CE2.

Cela représente au total 55 élèves en 2020-2021.

SUR L'ÉCOLE DE PORT HOREL :

les deux niveaux CM1 et CM2 sont impliqués.

Cela représente deux classes et demie soit 68 élèves en 2020-2021

200 HEURES DE TRAVAIL AU TOTAL TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

L'accompagnement de ces deux AME mobilise un salarié de la Ligue à hauteur de 12 % ETP.

LITT'OBS

Fondée en 2019, Litt'Obs est une micro-entreprise, basée dans la Baie de St-Brieuc. Elle a pour objectif d'accompagner des porteurs de projets dans la réalisation d'actions en faveur de la connaissance, la préservation et/ou la valorisation du littoral. Litt'Obs travaille régulièrement en relation avec le milieu scientifique (MNHN, IFREMER, CRESCO Dinard...) à la réalisation de suivis, inventaires ou programmes de recherche participatifs sur les estrans bretons.

Il s'agit d'un tout nouveau projet pour la Ligue. C'est de plus une démarche innovante pour les Côtes d'Armor, où il n'existait jusqu'à présent qu'une seule AME sur tout le département.

VOUS SOUHAITEZ CRÉER UNE AIRE MARINE ÉDUCATIVE SUR VOTRE TERRITOIRE ?

CONTACT

POUR INITIER ET ACCOMPAGNER VOTRE PROJET :

Servan Nuliac - chargé de mission éducation à l'environnement

Tél. 02 96 94 16 08 | Email : servan.nulliac@laligue22.org

ET POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES AIRES MARINES ÉDUCATIVES :

<https://ofb.gouv.fr/les-aires-marines-educatives>.

ACTION DE SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS CITOYENNETÉ

La Ligue 22 est agréée par l'Éducation nationale pour intervenir dans les établissements scolaires. Du primaire au secondaire, elle accompagne la communauté éducative autour de la formation citoyenne et sur les questions éducatives et de société.

OBJECTIFS :

- ✓ Développer l'esprit critique des élèves ;
- ✓ Favoriser l'émancipation des jeunes ;
- ✓ Animer les espaces de débats et encourager l'expression des élèves ;
- ✓ Sensibiliser les élèves et éveiller les consciences autour des thématiques liées à la citoyenneté.

DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 :

- ✓ 17 établissements scolaires
- ✓ 111 séances animées
- ✓ 218 h d'animation
- ✓ 1522 élèves concernés

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Education nationale

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

Établissements scolaires : école / collèges et lycées

SUR 73 SÉANCES ANNULÉES :

**14 SÉANCES
REPORTÉES SUR
L'ANNÉE SCOLAIRE
2020-2021**

	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	NOMBRE DE SÉANCES	DURÉE TOTALE D'INTERVENTION EN H (ÉVO N-1)	NOMBRE D'ÉLÈVES TOTAL (ÉVO N-1)
Écoles	2	19	21,5 (+ 43.33 %) ⬆	167 (+ 41.53 %) ⬆
Collèges	12	77	158 (+ 38.6 %) ⬆	1192 (+ 22.76 %) ⬆
Lycées	3	15	38 (- 71.1 %) ⬇	163 (- 87.03 %) ⬇
TOTAL	17	111 (- 20.14 %) ⬇	217,5 (- 24.48 %) ⬇	1522 (- 35.12%) ⬇

Le contexte des différents confinements et contraintes sanitaires en place en 2020 a empêché la mise en œuvre d'une partie des actions telles que prévues (annulation, report ou modifications organisationnelles). L'application des différents protocoles sanitaires ont également induit une charge de travail supplémentaire et des complications d'organisation au sein des établissements scolaires pour respecter des effectifs de groupes contraints. Cela a, en partie, empêché nos partenaires de se projeter dans la mise en œuvre de certaines actions sur l'année 2020.

La Ligue 22, en s'adaptant et en maintenant le lien avec les établissements scolaires, a malgré tout pu continuer à être présente auprès de ses publics cibles sur les thématiques de la citoyenneté. L'activité reste globalement constante sur un nombre de structures équivalent aux années précédentes.

ACTION DE SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS CITOYENNETÉ (SUITE)

INTERVENTIONS ATELIERS CITOYENNETÉ EN MILIEU SCOLAIRE

THÉMATIQUES	NOMBRE D'ÉLÈVES
Egalité homme-femme/fille-garçon	55
ENI : internet citoyen	75
Formation délégué-e-s élèves	160
Théâtre forum	28
Lutte contre le racisme	85
Prévention du harcèlement	682
Projet Laïcité	22
Accompagnement CVL	20
Projet Police population	55
Arts plastiques : lettre et composition plastique (10/10)	25
Arts plastiques : un livre « à la manière de » (10/10)	78
EDD : philo sur l'environnement (10/10)	103
EDD : plumage et ramage (10/10)	21
Internet citoyen	94
Laïcité, citoyenneté, valeurs de la République	19

1522 ÉLÈVES

#CITOYENNETÉ EN ACTION

Une continuité pédagogique mise en œuvre par le biais de la réalisation des fiches pédagogiques « #Citoyenneté en action » depuis la période de printemps 2020 pour accompagner les élèves et les acteur·rice·s éducatif·ve·s au sein des établissements scolaires autour des enjeux de citoyenneté malgré le confinement et la scolarité à distance.

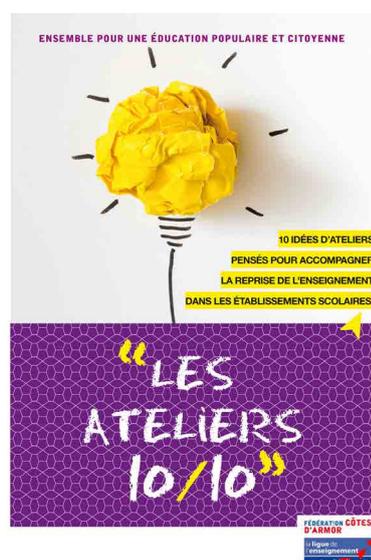
9 FICHES PÉDAGOGIQUES RÉALISÉES :

- ✔ « Agissons contre le cybersexisme ! » ;
- ✔ « Restons net sur le web ! » ;
- ✔ « L'info késako ? »,
- ✔ « Parlons des écrans » ;
- ✔ « Agissons contre le harcèlement ! » (2 fiches adaptées à différentes tranches d'âges) ;
- ✔ « parlons d'égalité » ;
- ✔ « Agissons contre le racisme IRL et sur internet ! » ;
- ✔ « La laïcité, késako ?! ».

La dernière fiche sur le thème de la laïcité a été réalisée en fin d'année 2020, suite notamment aux enjeux liés à la laïcité faisant de nouveau surface de manière importante dans les médias.

Des retours positifs de la part des acteurs éducatifs et de nos partenaires au sein des établissements scolaires dont nombre d'entre eux ont diffusé ces documents à leurs élèves durant la période du confinement ou lors du déconfinement notamment.

ACTION DE SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS CITOYENNETÉ (SUITE)



ZOOM SUR LES ATELIERS 10/10

Suite au 1^{er} confinement, pour accompagner élèves et enseignant-e-s de retour dans les écoles, l'équipe de la Ligue 22 a conçu, proposé et déployé gratuitement les « Ateliers 10 /10 » aux établissements scolaires costarmoricains.

DE LA GRANDE SECTION À LA 6^E :

- ✔ 227 élèves ont participé à 22 séances d'atelier dans 3 établissements scolaires différents.
- ✔ 14 séances dédiées aux arts plastiques,
- ✔ 8 séances en lien avec l'éducation à l'environnement et au développement durable.

ZOOM SUR LE PARCOURS " LAÏCITÉ, CITOYENNETÉ, VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE "

UN PROJET INNOVANT MIS EN ŒUVRE AVEC LE

LYCÉE DE LA FONTAINE DES EAUX À DINAN : LE PARCOURS " LAÏCITÉ, CITOYENNETÉ, VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE " SUIVI PAR UNE CLASSE DE TERMINALE PROFESSIONNELLE GESTION ADMINISTRATION.

Dans le cadre de ce parcours, plusieurs ateliers ludiques et interactifs de sensibilisation sur ces principes ont permis aux jeunes de mieux connaître et d'appréhender les implications de la laïcité au quotidien. Plus concrètement, le Secrétaire général de la sous-préfecture de Dinan les a accueillis pour leur présenter la traduction du principe de laïcité dans les missions régaliennes du sous-préfet et des fonctionnaires de l'État. C'est aussi dans ce cadre laïque, que les élèves ont pu échanger avec les représentants de trois lieux de cultes briochins, musulman, protestant et catholique. Une occasion pour eux de renforcer leur connaissance des faits religieux sous les angles historique, culturel et social et d'en mesurer l'inscription dans notre société.

INTÉGRATION DES JEUNES MINEURS ÉTRANGERS ISOLÉS : UN ATELIER RELATIONS FILLES-GARÇONS POUR CHASSER LES STÉRÉOTYPES DE GENRE.

Le SAMIDA 22, Maison d'Enfants à Caractère Social, est géré par la Fondation COALLIA elle-même engagée depuis 1962 en faveur de l'insertion des publics fragilisés en France. Suite au bilan positif d'une 1^{re} collaboration sur l'année scolaire 2019-2020, le SAMIDA 22 fait appel à la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor pour faciliter l'intégration des jeunes mineurs étrangers non accompagnés et isolés sur le territoire départemental.

ÉDUCATION AU NUMÉRIQUE : L'AFFAIRE DE TOUS

Les enfants et les jeunes grandissent dans une société devenue numérique. Les acteur-ric-e-s éducatif-ve-s ont la responsabilité de les accompagner dans la maîtrise de cet environnement. La Ligue de l'enseignement accompagne les parents et les professionnel-le-s dans leur rôle éducatif.

OBJECTIFS :

- ✓ Disposer d'un espace de dialogue et de partage d'expériences entre parents, professeur-es, animateur-rices, etc. ;
- ✓ Obtenir des informations utiles, des repères, pour mener à bien son rôle d'éducateur-ric-e à l'ère du numérique ;
- ✓ Valoriser et renforcer son rôle et ses compétences : responsabilité et autorité, confiance en soi, élaboration de repères, protection et développement de l'enfant ;
- ✓ Échanger davantage et plus facilement au sein de la famille.

DESRIPTIF :

Mise en œuvre de deux actions autour du parcours pédagogique « les Veilleurs de l'info » :

- ✓ De décembre 2019 à mars 2020 : Parcours d'éducation aux médias « les veilleurs de l'info » au lycée professionnel Chaptal à St-Brieuc
 - o Décembre 2019 + janvier 2020 : 2 grands jeux d'enquête - 22 participants
 - o De janvier à mars 2020 : Parcours de 7 séances - 16 élèves internes.
- ✓ Les 6 et 7 juillet 2020 (report avril 2020) : Formation de volontaires en Services civique sur la thématique « Fake news et complots : reconnaître le faux et l'info » - 8 participant-e-s

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

- ✓ Etat,
- ✓ Jeunesse et Sports SDJES

La Ligue de l'enseignement a connu une baisse du nombre d'actions réalisées compte-tenu du contexte COVID et des confinements. En effet, toutes les actions collectives ont été contraintes par les protocoles sanitaires. Cela a donc fortement freiné ou rendu impossible la mise en œuvre d'actions dans ce champ d'activité.

DES ACTIONS INNOVANTES :

Un nouveau parcours d'éducation aux médias développé avec un groupe d'adolescent-e-s. et un nouveau partenariat créé dans ce cadre avec le journal "Le Télégramme".

DE NOUVEAUX OUTILS PÉDAGOGIQUES DÉVELOPPÉS :

- ✓ Réalisation du grand jeu d'enquête « Qui a tué l'info ? » sur la thématique des fake news.
- ✓ Durant le parcours, réalisation finale et adaptation par les jeunes du jeu Loup-garou. La déclinaison spéciale « fake news » amène les joueur-euse-s à conduire des enquêtes pour identifier la fiabilité d'une information et déceler si celle-ci est fiable ou si c'est une fake news.

La mise en forme faite, c'est aujourd'hui un outil d'animation très ludique pouvant être réutilisé dans des projets d'éducation aux médias.

- ✓ Durant la formation des volontaires en Services civique, une captation vidéo a été réalisée et mise en ligne sur le site LUMNI. FR, plateforme de référence pour les enseignant-e-s et acteur-ric-e-s éducatif-ve-s (partenariat de l'éducation nationale / France télévision / Radio France, etc.) ; cette captation vidéo illustre l'une des séances du parcours pédagogique « les veilleurs de l'info ».

HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE : PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET LUTTE

Il n'est pas facile pour les jeunes enfants de repérer eux-mêmes le phénomène de harcèlement dont ils peuvent faire l'objet ou être témoins. Quant aux ados, peu osent se livrer à leur entourage. L'attention des adultes est plus qu'essentielle.

OBJECTIFS :

- ✔ Offrir un espace de dialogue et de partage d'expériences entre parents, professeur·e·s, animateur·rice·s, etc. ;
- ✔ Mieux comprendre les mécanismes du harcèlement et obtenir des clés pour agir : informations et repères utiles pour mieux exercer son rôle d'éducateur·rice ;
- ✔ Valoriser et renforcer les rôles et compétences des différent·e·s acteur·rice·s éducatif·ve·s : responsabilité et autorité, confiance en soi, élaboration de repères, protection et développement de l'enfant et de l'ado.

2 RENCONTRES-DÉBATS " PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT " POUR LES PARENTS ET ACTEUR·RICE·S ÉDUCATIF·VE·S INITIALEMENT PROGRAMMÉES :

- ✔ 24/03/20 : Collège Vasarely – Collinée
- ✔ 26/05/20 : Collège Les Livaudières - Loudéac

Le format des rencontres-débats rassemblant un nombre conséquent de participant·e·s n'est pas plébiscité en contexte de crise sanitaire. Malgré notre proposition de mettre en œuvre cette action sous un autre format (ateliers plus participatifs, en effectif réduit), l'action ne répondant plus que partiellement aux objectifs de départ et aux cadre souhaité par nos partenaires potentiels.



Si aucune action n'a pu se concrétiser en 2020, les rencontres-débats, annulées dans le cadre du contexte sanitaire, ont été reportées début 2021.

POLICE POPULATION

Suite à sa réponse à l'Appel à projets initié par le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation (FIPDR), la Ligue 22 coordonnera et portera le projet Police Population.

OBJECTIFS :

Créer un espace de dialogue, d'échange pour :

- ✓ Améliorer l'interconnaissance des jeunes des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et des forces de l'ordre
- ✓ Diminuer les sentiments de défiance
- ✓ Instaurer une confiance mutuelle entre les jeunes et les services de Police.

LES ÉTAPES :

- ✓ Octobre 2020 : réponse à l'appel à projet
- ✓ Publics : les élèves de 4e du Collège Jean Racine, une classe de Seconde du Lycée Chaptal et 10 jeunes accompagnés à la Maison de Lutte Contre le Décrochage Scolaire (MLDS),
- ✓ Un espace de dialogue créatif et ludique : Police Nationale et jeunes se rencontreront autour des arts urbains.
- ✓ 27 heures d'ateliers : chaque classe bénéficiera de trois séances d'atelier de graff et d'échanges avec la Police.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

- ✓ Préfecture des Côtes d'Armor
- ✓ Julien Mary, Brigadier-chef de la Direction centrale de la sécurité publique

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

- ✓ Association UnVsti et les artistes Trak, Ozlight et Gostar
- ✓ Collège Jean Racine
- ✓ Lycée Chaptal
- ✓ Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

Le collège Beaufeuillage (en QPV) a fermé ses portes à la rentrée 2020.

La rencontre de l'univers des arts urbains et de la Direction de la sécurité publique est l'occasion de faire tomber des préjugés car elle permet de mieux se connaître et d'ainsi aborder la réalité de manière exigeante et non binaire. La mise en œuvre du projet est prévue pour le Printemps 2021.

DES GRAFFEURS ISSUS DU RÉSEAU DE L'ASSOCIATION UNVSTI

animeront des ateliers d'initiation au graff durant lesquels les élèves créeront leur propre « blaze », nom d'artiste ou pseudo que se donnent les graffeurs. Ce « blaze », travaillé à la manière du graffiti au pochoir puis bombé sur toile, sera exposé dans les locaux des établissements scolaires.

MÉDIATION AUTOUR D'EXPOSITIONS

Les actions de médiation sont essentielles à la démocratisation culturelle. Avec une volonté partagée de faciliter l'accès à la création et aux œuvres pour le plus grand nombre, la Ligue 22 intervient auprès des structures culturelles du Département pour les accompagner dans leurs projets.

OBJECTIFS :

- ✓ Permettre aux publics de découvrir la création plastique contemporaine.
- ✓ Acquérir des outils d'appréhension des œuvres.
- ✓ Par la pratique, expérimenter les processus de création et développer son esprit critique de manière active.
- ✓ Encourager les publics à parcourir les lieux d'exposition en autonomie et en confiance.

MÉDIATION AUTOUR DE L'EXPO " L'ÉCHO DES CONFINS "

PROGRAMMÉ EN NOVEMBRE 2020 :

AU PETIT ÉCHO DE LA MODE À CHÂTELAUDREN

12 SÉANCE DE 2H AVEC LA CLASSE DE LEFF ARMOR

UN RENDEZ-VOUS ANNULÉ

pour cause de reconfinement lié à la crise sanitaire.

ON RETIENDRA...

Un partenariat fidèle entre la Ligue 22 et le Petit Echo de la Mode.

ARTS PLASTIQUES EN MILIEU SCOLAIRE

La Ligue 22 accompagne les enseignant-e-s dans le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves en leur apportant une expertise et des compétences nécessaires à la réalisation d'un projet artistique plastique (pédagogie, technique, références à la création contemporaine).

OBJECTIFS :

- ✓ Accompagnement des élèves dans leur choix, leur organisation et la mobilisation de moyens plastiques pour exprimer une intention artistique.
- ✓ Appropriation par les élèves des questions et vocabulaire plastiques.
- ✓ Initiation des élèves à la création plastique contemporaine.

DU 01/03 AU 30/06/2020

Intervention qui s'inscrit dans la continuité du projet de classe de CP à l'école de Saint-Agathon

sur la thématique du paysage. Autour des notions de paysage et de l'environnement, les élèves ont réalisé des tableaux, en découvrant la notion de plans et en expérimentant différentes matières. Ces créations artistiques font écho aux sorties nature et d'analyse de paysage auxquelles les élèves ont participé en amont des interventions plastiques.

4 SÉANCES DE 3H,
25 ÉLÈVES
ACCOMPAGNÉS

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

École de Saint-Agathon et Anita Moisan, enseignante

La Ligue 22 enregistre une baisse des demandes d'interventions sur les projets scolaires.

Compte-tenu des budgets de plus en plus contraints, les établissements scolaires sont soumis à des arbitrages de dépenses.

LA FÊTE DES MOTS FAMILIERS

La Fête des Mots Familiers est une manifestation culturelle mise en œuvre et développée par la Ligue 22 depuis plus de 25 ans. Chaque printemps, ce festival rayonne en Côtes d'Armor et permet au public de rencontrer des artistes et leurs œuvres originales.

OBJECTIFS :

- ✓ Familiariser les publics à la littérature jeunesse par les arts du livre : l'écriture, l'illustration, la typographie et la reliure ;
- ✓ Promouvoir le livre et la lecture dans une démarche d'éducation artistique et culturelle ;
- ✓ Soutenir les artistes et le spectacle vivant : coproduction d'une création, soutien à la diffusion et résidence d'artiste.

PROGRAMME :

- ✓ Ateliers Arts du livre : reliure, illustration, typographie, écriture « à la manière de » ;
- ✓ Expositions de productions originales ;
- ✓ Spectacle vivant : créations originales de compagnies artistiques ;
- ✓ Rencontres avec les artistes et leurs œuvres : échanges et mise en pratique en ateliers autour d'univers artistiques variés ;
- ✓ Résidence d'artiste : soutien au processus de création et à la médiation.

INITIATEMENT PRÉVUE

DU 29/04 AU 5/06/2020

REPORTÉE EN 2021 POUR CAUSE DE
CRISE SANITAIRE

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

- ✓ Etat
- ✓ Conseil Régional de Bretagne
- ✓ Conseil départemental des Côtes d'Armor
- ✓ EPCI
- ✓ Ville de St-Brieuc
- ✓ DRAC
- ✓ Politique de la Ville
- ✓ Saint-Brieuc Armor Agglomération

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

- ✓ La Cie Alban dans la boîte, la maison d'édition « Le Port a jauni », et Mathilde Chèvre, auteure, illustratrice et éditrice
- ✓ Etablissements scolaires et socio-culturels du département (écoles, bibliothèques et accueils de loisirs)

Un festival suivi et apprécié par plus de 1500 personnes chaque année (tous publics confondus),

En soutien au milieu culturel et à la création, les cachets des artistes ont été honorés malgré le report de la manifestation. La fédération a choisi de poursuivre la collaboration initiée avec les artistes programmés en 2020 pour qu'ils puissent rencontrer les publics de l'édition 2021.

LE COLLECTIF “ AGIR POUR LE LANGAGE ” & LA CIE ÉPHÉMÈRE

Le collectif Agir pour le langage s'est constitué au sein du QPV du Plateau à St-Brieuc en 2019.

OBJECTIFS :

Mettre en place des projets autour du livre, de la lecture et de l'acquisition de vocabulaire pour lutter contre les difficultés scolaires et langagières.

DESRIPTIF :

- ✓ Constitution de la "Compagnie Éphémère" composée d'une artiste professionnelle (Guylaine Kasza, Cie Carnets de voyages) et d'habitant-e-s du quartier.
- ✓ Création d'un spectacle pour les petits (18 mois / 4 ans) diffusé sur les lieux d'accueil du territoire dédiés à l'enfant : crèches, multi-accueils, établissements scolaires, centres de loisirs, etc.

DIFFUSION DU SPECTACLE CRÉÉ EN 2020



REPORTÉ EN JUIN 2021



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

- ✓ Education nationale
- ✓ Ville de Saint-Brieuc

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

- ✓ ATD Quart Monde
- ✓ Centre social,
- ✓ Écoles, crèche, accueils périscolaires,
- ✓ Etc.

En 2021, une collecte de comptine sera organisée afin de recueillir en diverses langues présentes dans le quartier, le patrimoine oral, le valoriser et l'enregistrer. Un livre-audio témoignera de ce collectage enrichi d'extraits sonores du spectacle réalisé par la Cie Éphémère. Ce livre, recueil de contes et comptines, sera ensuite distribué gratuitement aux familles du quartier, afin que chacun-e, quel que soit son âge, puisse enrichir son vocabulaire et son approche des autres langues et cultures, tout en renforçant ses compétences langagières en langue française.

LIRE ET FAIRE LIRE

Toute l'année, des bénévoles de plus de 50 ans proposent des lectures à voix haute dans diverses structures du Département. Accueillir « Lire & faire lire », c'est faire vivre localement un dispositif national d'éducation populaire autour de la lecture.

OBJECTIFS :

- ✓ Faire naître et entretenir le goût de lire ;
- ✓ Favoriser la fréquentation du livre dans un maximum de lieux dans et hors de la famille ;
- ✓ Contribuer à une meilleure maîtrise de la langue et participer à la prévention de l'illettrisme ;
- ✓ Proposer une ouverture culturelle et une culture commune par la littérature ;
- ✓ Créer des espaces de transmission et d'échanges intergénérationnels.

DESCRIPTIF :

- ✓ Prise de contacts et conventionnement avec les structures d'accueil des bénévoles ;
- ✓ Mise en place des conditions d'accueil de l'activité lecture et du (des) bénévole (s) sur la période ou lors de temps forts ;
- ✓ Suivi des bénévoles et structures accueillantes afin de répondre au mieux aux questions, initiatives ou problématiques ;
- ✓ Accompagnement des bénévoles via des formations toute l'année et le partage de ressources : lire à voix haute, aux tout petits, aux primo-arrivant-e-s, la poésie, le polar, le numérique, etc.

DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

252 BÉNÉVOLES INSCRIT·E·S

ET INTERVENANT DANS 130 STRUCTURES

En 2019, 285 bénévoles et 140 structures

Le dispositif est en pause depuis mars 2020 pour cause de crise sanitaire, le bureau national préconisant aux bénévoles de ne pas se rendre en présentiel sur les lieux de lecture.

Les bénévoles du dispositif sont impatient·e-s de reprendre leurs lectures, physiquement.

Quelques-un·e-s ont accepté l'aventure de lire à distance, via des plateformes ou applications web en littérature jeunesse. Pour autant, chacun·e a hâte, les jeunes et les moins jeunes, de retrouver le chemin de vraies rencontres autour des livres. Les lecteur·rice-s attendent de pouvoir reprendre en septembre 2021.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

- ✓ Etat
- ✓ Conseil régional de Bretagne
- ✓ Conseil départemental des Côtes d'Armor
- ✓ EPCI
- ✓ Ville de St-Brieuc
- ✓ Saint-Brieuc Armor Agglomération

UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC RECYCLIVRE

Un recyclage gratuit, éco-responsable et solidaire. Depuis 2008, l'entreprise Recyclivre offre aux associations, aux bibliothèques, aux entreprises, et aux particuliers un service gratuit de récupération de livres d'occasion, CDs, DVDs, jeux vidéo, vinyles afin de leur donner une seconde vie par la revente.

- ✓ La Ligue 22 et Recyclivre, partenaires depuis le 1^{er}/09/2020
- ✓ La Ligue 22, « Point Livre » chargé de la collecte
- ✓ Une traçabilité des biens collectés permet à Recyclivre de reverser 10 % des revenus nets générés par la revente à la Ligue 22 en faveur du dispositif « Lire et faire lire 22 ».

EN 2020, 3 M³ COLLECTÉS !

"LIRE ET FAIRE CLIC !"

Proposé par la Ligue 22, le projet Lire et faire Clic ! est soutenu par le Conseil départemental des Côtes d'Armor dans le cadre de l'Appel à projets « Construire le numérique en Côtes d'Armor » pour un numérique profitant à tous les Costarmoricains dans leur vie quotidienne. Il est cofinancé par la Région, Saint-Brieuc Armor Agglomération et la Ville de Saint-Brieuc

OBJECTIFS :

Accompagner les lecteur·rice·s à voix haute pour qu'il·elle·s puissent se familiariser avec les outils numériques, soient autonomes dans leurs usages et créateur·rice·s de leurs propres contenus afin de :

- ✔ Présenter des ouvrages de littérature jeunesse accessibles sur tablettes,
- ✔ S'enregistrer pour partager en ligne et avec son équipement (smartphones et ordinateurs) ses lectures en formats audio et vidéo, avec différents publics (petite enfance, enfants, ados, personnes âgées ou publics spécifiques, etc.).

DESCRIPTIF :

- ✔ Des formations en 2021 animées par des professionnels de l'association La souris Grise (<http://souris-grise.fr/>), experte en numérique culturel.
- ✔ Mise à disposition de tablettes numériques dédiées au projet.
- ✔ Partenariat avec des lycées, des centres sociaux et des médiathèques afin d'enrichir l'interaction entre adolescents et seniors.

LE RÉSEAU DE BÉNÉVOLES

Le dispositif « Lire et faire lire » en Côtes d'Armor accueille et accompagne toute personne souhaitant partager le plaisir de lire avec des bébés, des enfants et/ou des adolescent·e·s.

OBJECTIFS :

- ✔ Lire des histoires pour le plaisir et donner aux plus jeunes l'envie de prolonger les lectures ;
- ✔ Renforcer le lien entre les générations ;
- ✔ Contribuer à une meilleure maîtrise de la langue et participer à la prévention de l'illettrisme ;
- ✔ Proposer une ouverture culturelle et une culture commune par la littérature ;
- ✔ Faire partie d'un dispositif départemental et rencontrer d'autres bénévoles (réunions, échanges de pratiques, cafés lecture...).

En 2020, certain·e·s bénévoles ont souhaité se désengager du dispositif. D'autres, inscrit·e·s en septembre 2020, n'ont pu être placé·e·s.

Si les lectures à distances sont encouragées, elles ont révélé une maîtrise limitée des outils numériques par les bénévoles. Des formations sont prévues afin de les accompagner au mieux, notamment dans le cadre d'un soutien du Conseil départemental des Côtes d'Armor (projet Lire et faire Clic !).

Malgré la longue pause obligée des lectures, la coordination assurée par la Ligue22 et l'Udaf22 a maintenu le lien avec les bénévoles :

- ✔ envoi bimensuel de newsletters en lien avec l'actualité en littérature jeunesse
- ✔ appels et messages afin de faire un point sur la situation de certain·e·s bénévoles
- ✔ proposition de cafés-lectures en visio
- ✔ rencontre avec le parrain de Lire & faire lire 22 Hervé Le Goff, autour de son univers artistique, sur la plateforme Zoom

LA FORMATION DES BÉNÉVOLES :

- ✔ 16/01/20 : Proposer des lectures bienveillantes en petit groupe Plancoët
Intervenant : Damien Boisset, formateur Association Traverses/Rezoee (15 participant·e·s)
- ✔ 27 et 28/01/20 : Mettre en place des ateliers linguistiques – F.L.E Saint-Brieuc
Intervenante : Catherine Loiseau, formatrice au CLPS (22 participant·e·s)
- ✔ 10/03/20 : Lire avec un Kamishibai Plestin les Grèves
Intervenante : Christine Rannou, plasticienne, Ligue de l'enseignement 22 (15 participant·e·s)

D'autres journées de formation, après avoir été maintes fois reportées, ont été reprogrammées à l'automne 2021. Des rencontres en visio ont été proposées afin de garder le contact, ainsi qu'une formation en littérature jeunesse avec Hervé Le Goff, illustrateur et parrain de Lire et faire lire 22.

Une baisse du nombre de bénévoles est à craindre, dans tous les départements. L'équipe nationale prévoit une campagne de mobilisation et de soutien au dispositif, en partenariat avec les coordinations départementales.

STAGE ARTS PLASTIQUES

Le temps d'un stage intensif sur une semaine, se consacrer à la pratique artistique, mesurer sa progression et faire évoluer son projet créatif, en toute liberté. Pas à pas, se laisser guider sur les chemins de la création.

OBJECTIFS :

- ✓ Pratiquer une activité plastique sur un court temps de loisirs, sans contrainte d'engagement longue durée ;
- ✓ Acquérir des compétences plastiques sur un sujet donné et mobiliser des moyens techniques pour exprimer une intention artistique ;
- ✓ Bénéficier des échanges et d'une dynamique de projet au sein d'un groupe autour de productions variées ;
- ✓ Découvrir la création plastique contemporaine.



DU 17/02/2020 AU 21/02/2020 UN STAGE D'UNE SEMAINE POUR DES ENFANTS ET ADOS, ANIMÉ POUR L'AMICALE LAÏQUE DE PLOEUC-SUR-LIÉ

Approche du cabinet de curiosité au travers l'histoire de l'art : Animaux extraordinaires, mise sous vitrine, découverte d'espèces inconnues, prise d'empreintes, artefact de fossiles, installations... autant de bizarreries que les stagiaires auront eu à inventer afin de créer leur petit espace étrange.

10 SÉANCES, 17H30, 20 JEUNES

Fidélisation de l'amicale laïque de Ploeuc-sur-Lié sur cette activité. Le projet est soutenu par l'association et par sa présidente Patricia Nédélec, très sensible aux Arts Plastiques.

ATELIERS ARTS PLASTIQUES POUR LE RÉSEAU AFFILIÉ

Se consacrer à la pratique artistique de façon régulière toute l'année et mesurer sa progression et l'évolution de son projet créatif au sein d'un groupe.

OBJECTIFS :

- ✓ Gagner en compétences plastiques sur un sujet donné et mobiliser des moyens techniques pour exprimer une intention artistique ;
- ✓ Échanger au sein du groupe autour des productions ;
- ✓ Découvrir la création plastique contemporaine ;
- ✓ Acquérir des outils d'appréhension des oeuvres ;
- ✓ Par la pratique, expérimenter les processus de création et devenir un-e spectateur-ricer/acteur-ricer averti-e et critique.

TOUTE L'ANNÉE, SUR LES TEMPS SCOLAIRES,

des ateliers de pratique artistique hebdomadaires :

- ✓ L'Art et Création à Saint-Agathon : enfants, ados, adultes
- ✓ Petit Echo de la Mode, Pôle d'enseignement artistique à Châtelaudren : enfants, ados, adultes
- ✓ Comité de quartier de la Ville Jouha, Amicale du Conseil départementale 22 : adultes

14 HEURES HEBDOMADAIRES
SUR 30 À 33 SEMAINES, 73 ÉLÈVES

Pour répondre aux contraintes de confinement et d'effectif limité en raison du contexte sanitaire, la Ligue 22 et les élèves se sont adaptés. Davantage de cours et une alternance présentiel/visio ont permis d'assurer le maintien du programme.

CLASSES DE DÉCOUVERTES AU CENTRE BAIE DE PAIMPOL

Vivre l'école ailleurs et autrement.

OBJECTIFS :

- ✓ Co-construire le séjour avec les enseignant-e-s pour qu'il soit au service
- ✓ du projet de l'école ;
- ✓ Associer les apprentissages fondamentaux aux plaisirs de la découverte ;
- ✓ Éduquer à et dans la nature ;
- ✓ Dans un contexte d'urgence environnementale, sans catastrophisme ni culpabilisation, appréhender la relation vitale avec l'environnement par l'immersion dans un milieu naturel d'exception.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 3 CLASSES / 120 LITS

AU PROGRAMME :

- ✓ Visites conviviales et partage de précieux temps de transmission intergénérationnelle (visite d'un moulin, d'un parc ostréicole, initiation aux danses bretonnes) ;
- ✓ Des outils ludiques pour apprendre par l'action et in situ : rallyes, enquêtes, jeux, ateliers, sciences participatives ;
- ✓ Grands classiques de la classe de découvertes, animés de manière écoresponsable.



La saison 2020 devait voir le doublage d'un cap, celui des 3000 journées/enfant accueillies sur le centre. En effet, fin 2019, l'état des réservations annonçait 3349 journées/enfant de mars à juin. 13 écoles, dont 3 du département, nous avaient fait confiance pour l'organisation de leur séjour de classe de découvertes. Las, le vent a tourné...

En raison du contexte sanitaire, aucun séjour de classe de découvertes n'a pu se tenir en 2020.

Sur les dix écoles hors département qu'il était prévu d'accueillir, seules trois ont reporté leur séjour en 2021, soit un taux de report de 30 %. Ce même taux de report a été en revanche de 100 % concernant les écoles du département, confirmant l'intérêt d'une communication en direction des établissements de notre territoire.



DU 01/03/2020 AU

31/10/2020

310 JOURNÉES / ENFANTS

**(DISPOSITIF "VACANCES
APPRENANTES")**

(2019 : 1876 journées / enfants)

3 séjours d'éducation à l'environnement dans le cadre du dispositif "Vacances apprenantes", en juillet 2020.

62 enfants au total ont pu bénéficier d'un séjour de 5 jours, dont 44 enfants issus de quartiers prioritaires de la ville de Saint-Brieuc. Certains d'entre eux n'avaient encore jamais vu la mer ou mis le pied sur une plage.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Conseil régional de Bretagne

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

Établissements scolaires du département et hors département, collègues de fédérations diffuseuses de séjours dans le réseau Ligue.

CLASSES DE DÉCOUVERTES AU CENTRE BAIE DE PAIMPOL (SUITE)

L'activité classes découvertes a reçu le soutien de deux dispositifs publics en 2020, à savoir la première mouture du fonds d'aide d'urgence aux organisateurs de séjours du FONJEP (1500 €) ainsi qu'un redéploiement du dispositif « Pass' Classes de Mer » de la Région Bretagne (6480 €).

Pour favoriser le redémarrage des projets de classe de découvertes et le partage d'une culture maritime commune en Bretagne, la Ligue de l'enseignement s'engage aux côtés de la Région Bretagne :

- ✔ 5% de remise automatique sur la pension complète des élèves pour tous les établissements bretons. Valable sur tout séjour réservé avant septembre 2021.
- ✔ Information et accompagnement sur les dispositifs complémentaires de financement: aide JPA/ANCV, Pass' Classe de mer...

Un maintien de notre capacité de réactivité et de la communication avec les établissements et les collègues des fédérations diffuseuses nous aura permis de programmer un report de séjour à l'automne 2020 et 10 séjours (dont 5 reports) au printemps 2021.

Situation contextuelle liée aux fermetures administratives successives dues à la pandémie de SARS-COVID.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2020-315 du 25 mars 2020, nous avons proposé aux écoles ou aux fédérations du réseau ayant versé un acompte de le transformer en avoir valable 18 mois pour un report du séjour qui avait été réservé. Cette disposition, prise pour éviter un vidage trop brutal des trésoreries des centres, ne s'est cependant pas traduite par un report systématique des séjours.

ÉTÉ 2020 : DES VACANCES APPRENANTES

Plusieurs dispositifs ont offert de belles expériences de partage et de vie collective autour de la culture, du sport et du développement durable. En Côtes d'Armor, ils ont répondu aux besoins des élèves après une période de confinement et d'isolement inédite. Un été placé sous le signe du collectif et la joie de se retrouver !

L'ÉCOLE OUVERTE

- ✔ Du 6 juillet au 28 août : 103 élèves des écoles du Grand Clos, de la Brèche aux Cornes et de La Croix Rouge
- ✔ Du 19 au 23 octobre : 55 enfants des écoles de la Croix Rouge, de la Vallée et de la Brèche aux Cornes ; les projets construits avec la Circonscription de Saint-Brieuc Ouest n'ont pas pu aboutir
- ✔ Temps de loisirs autour des arts plastiques, du livre, du sport, du jeu, et de la culture urbaine.
- ✔ Avec le concours de l'USEP, de l'UFOLEP, l'Amicale laïque de Saint-Brieuc, UnVsti et Le Cercle.



L'ÉCOLE OUVERTE BUISSONNIÈRE

- ✔ En juillet : 2 séjours pour enfants de 6 à 11 ans
- ✔ Développement durable, milieu marin et patrimoine local : faune et flore, sciences, énergies, histoire, jeux ou encore pratiques artistiques et créatives...
- ✔ Avec le concours du centre PEP de Plévenon.

LA COLO APPRENANTE - SÉJOUR "AU FIL DE L'EAU"

- ✔ Du 27 au 31 juillet : 19 enfants de 8 à 11 ans
- ✔ Découverte et sensibilisation au respect du milieu : observation des petits animaux de la rivière, connaissance de la faune aquatique, pêche, fabrication de moulins à eau, en passant par un jeu de piste autour de la loutre, la pratique du kayak, les jeux coopératifs, les jeux traditionnels bretons, ou encore le conte.
- ✔ Avec le concours de Guingamp Paimpol Agglomération, Eaux et Rivières de Bretagne et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Centre régional d'initiation à la rivière (C.R.I.R.) à Belle-Isle-en-Terre.

CLASSES DE DÉCOUVERTES MER, MONTAGNE, VILLE EN FRANCE

Association complémentaire de l'école publique, la Ligue accompagne les enseignants en les encourageant à faire vivre l'école autrement à leurs élèves.

OBJECTIFS :

La Ligue 22 veille à ce que son projet éducatif s'exprime au quotidien à travers son ambition de faire vivre toutes les mixités.

Vivre l'école ailleurs et autrement : c'est expérimenter des nouvelles compétences et connaissances, c'est vivre une expérience originale et irremplaçable de vie collective, de citoyenneté, de solidarité dans un environnement nouveau.

DESCRIPTIF :

La Ligue 22 soutient au quotidien tou·te·s les enseignant·e·s des Côtes d'Armor dans leur projet de départ en classes de découvertes. Elle les accompagne dans leur organisation logistique (hébergement, transport, repas sur le trajet) et pédagogique (centre d'accueil adapté aux activités recherchées). La Ligue 22 fédère également les écoles / les amicales laïques d'une même circonscription pour favoriser une dynamique de territoire et mutualiser les dépenses liées à la mise en œuvre de projet commun. Enfin, la Ligue 22 informe les enseignant·e·s des aides financières possibles et mobilisables autour de leur projet de départ en classe de découvertes.

DU 22/01/2020 AU 02/10/2020
26 DEVIS ÉTABLIS

PARMI LES 15 PROJETS VALIDÉS

- ✔ 2 réalisés comme prévus
- ✔ 1 reporté à l'automne 2020
- ✔ 2 reportés sur 2021
- ✔ 1 reporté à 2022
- ✔ 2 reportés sine die
- ✔ 1 orienté vers la Ligue 56
- ✔ 6 annulés.

558 JOURNÉES ENFANTS :

- 56.58 %

(1 285 journées / enfants en 2019)

- ✔ Séjour de 3 jours en février : 48 élèves du Lycée la Fontaine des Eaux à Dinan – Destination Paris.
- ✔ Séjour de 5 jours l'automne : 48 élèves de l'école de Trédaniel – Destination Murat Le Quaire
- ✔ Séjour de 6 jours en février : 29 enfants via le Service jeunesse de la Mairie du Mené - Destination Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Chaque année, une demi-douzaine d'écoles du département choisissent la Ligue 22 pour leur projet de classe de découvertes en France sous le format suivant : découverte de la montagne, de la ville, de l'Histoire de France... En 2020, de nombreux devis adressés aux écoles sont restés sans suite au vu du climat anxiogène et de confusion, des inspecteurs d'académie interdisant les déplacements selon les régions... ou pas.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Inspection académique

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

- ✔ Secteurs classes de découvertes des fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement gérant des centres d'accueil,
- ✔ Service classes de découvertes du confédéral,
- ✔ Les autocars Le Divenah,
- ✔ Cafétérias des autoroutes,
- ✔ L'A.P.A.C.

Une pandémie mondiale soudaine qui a freiné tous les projets programmés de sorties scolaires avec nuitées.

La saison 2020 est en nette diminution pour cause de crise sanitaire : -56.58 % de journées enfants.

Les enseignant·e·s ont, malgré tout, tenté pour certain·e·s de reporter leur projet. Des RDV sont pris pour 2021 et 2022.

VACANCES

SÉJOURS HIVER À LA MONTAGNE

Faire vivre au sein de la Ligue des projets de tourisme social et solidaire adaptés aux besoins des territoires.

OBJECTIFS :

- ✓ Permettre à une population éloignée géographiquement de bénéficier d'un autre environnement tout en réduisant l'empreinte carbone du déplacement.
- ✓ Garantir un séjour "clé en main" et sécurisé qui soulage les contraintes organisationnelles et réduit les coûts tout en facilitant la mixité sociale.

ORGANISATION DE SÉJOURS ACCOMPAGNÉS

à la montagne à destination des familles et groupes d'adultes bretons pour faciliter :

- ✓ L'aide au départ des néophytes, des familles monoparentales, des personnes en situation de handicap, des tribus intergénérationnelles....,
- ✓ Les retrouvailles des fidèles participant-e-s et amicalistes.

2 SÉJOURS RÉALISÉS

DU 15/02/2020 AU 22/02/2020

DU 22/02/2020 AU 29/02/2020

La durée de la crise sanitaire a incité à sécuriser les projets et rassurer les participant-e-s pour les départs en 2021 : la proposition de séjours 2021, dès septembre 2020, a intégré une assurance annulation spéciale Covid recherchée auprès de différentes compagnies, l'APAC refusant de prendre en charge les risques liés à la pandémie.



LES FAMILLES, LES GROUPES D'ADULTES RECOMMANDENT LA LIGUE 22 À LEUR ENTOURAGE POUR L'ORGANISATION DE LEUR SÉJOUR NEIGE. CE SONT D'EXCELLENTS AMBASSADEURS.

En février 2020 deux autocars de 53 places chacun, sont partis en Andorre ou à destination de Saint-Nicolas la Chapelle (Savoie). Les moins de 15 ans représentaient 26 % des participants en Andorre, et 30 % à St Nicolas la Chapelle.

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

- ✓ Autocariste Le Divenah,
- ✓ Les acteurs du tourisme social et familial montagnards : hôtel via Tour opérateur et Village vacances via ULVF (partenaire de la Ligue) CEZAM Bretagne, restaurateurs, loueurs....,
- ✓ L'APAC

Une qualité et une offre de service reconnue depuis plus de 55 ans pour des séjours associatifs à prix justes. Des participant-e-s qui ont plaisir à se retrouver en groupe, à faire connaissance avec de nouvelles familles, et qui entretiennent un lien tout au long de l'année.

Épargnés par l'impact de la crise sanitaire puisque programmés en février, les séjours ont pu se dérouler comme prévus. Les départs depuis les Côtes d'Armor en autocar grand tourisme et à destination des stations réputées permettent d'adapter chaque année nos offres aux demandes des participant-e-s.

JEUNESSE & ENGAGEMENT

LES JUNIOR ASSOCIATIONS

Les idées et les projets sont là. Comment les mettre en œuvre lorsque l'on a moins de 18 ans ? La Junior Association est le dispositif qui garantit la liberté d'expression et d'agir pour les jeunes de 11 ans et plus dans une dynamique de citoyenneté active, de coopération et dans un cadre administratif reconnu.

OBJECTIFS :

- ✓ Favoriser l'émancipation et le développement de la jeunesse ;
- ✓ Faire vivre la démocratie associative ;
- ✓ Insuffler l'esprit d'intérêt général ;
- ✓ Accompagner et sécuriser les projets de jeunes ;
- ✓ Faciliter l'implication et l'accompagnement des adultes autour de la Junior Association (parents, personnels éducatifs...) ;
- ✓ Faciliter l'apprentissage de la méthodologie de projet ;
- ✓ Faciliter l'accès aux outils du réseau national.

La COVID a eu un impact significatif sur deux Junior Asso qui ont mis fin à leur projet, et une troisième qui a dû mettre son activité en suspens (activité sportive).



EN 2020,

la fédération a accompagné
8 JUNIOR ASSOCIATIONS,
représentant
72 JEUNES

À :

- ✓ Plédran,
- ✓ Le Foeil,
- ✓ Loudéac,
- ✓ Ploec-L'Hermitage,
- ✓ Ploufragan,
- ✓ Lamballe-Maroué,
- ✓ Paimpol.

Pour 2021, les perspectives d'avenir des Junior Associations restent soumises à la situation COVID.



LE SERVICE CIVIQUE

La Ligue 22 accompagne le développement du Service Civique au bénéfice des jeunes et des structures qui les accueillent. Elle contribue à la mise en place des missions en soutien et en complémentarité de la DDCS 22 et de la DRJSCS.

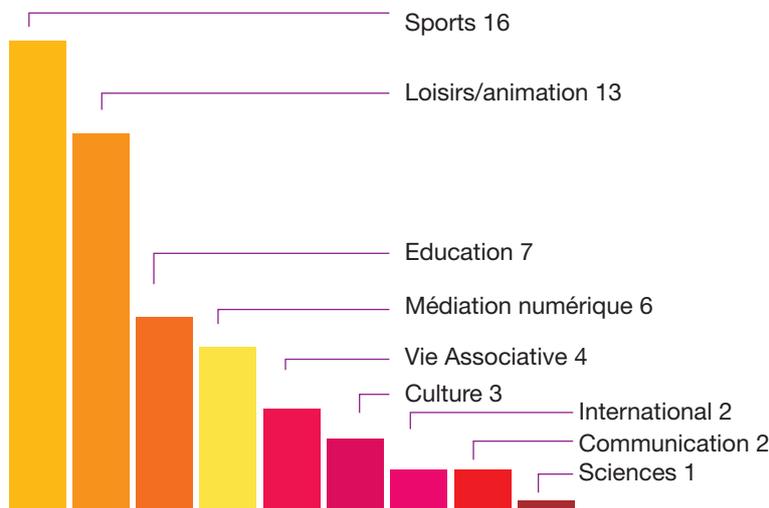


OBJECTIFS :

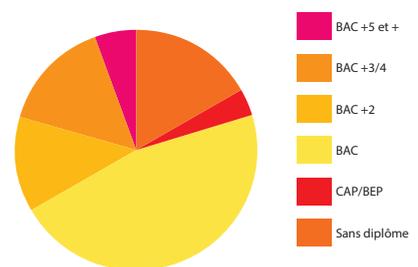
- ✓ Faciliter l'engagement des jeunes ;
- ✓ Soutenir le développement de projet d'utilité collective ;
- ✓ Permettre aux structures et aux tuteur·rice·s d'assurer leur rôle d'accueil et d'accompagnement ;
- ✓ Permettre la réussite des expériences ;
- ✓ Faire de l'engagement du Service Civique un tremplin pour l'insertion des jeunes.

ACCOMPAGNEMENT DES VOLONTAIRES

- ✓ Au cours de l'année 2020 la fédération a accompagné 54 volontaires dont 28 qui ont signé leur contrat cette année-là, sur des missions d'intérêt général au bénéfice des territoires des agglomérations de St Briec, Guingamp, Leff Armor et Rostrenen.
- ✓ Si la majeure partie des missions se partage entre les activités sportives et les missions « loisirs/animation », le volontariat est également un atout pour les actions éducatives, de médiation numérique et de soutien à la vie associative.



NOS MISSIONS ATTIRENT + DE FILLES QUE DE GARÇONS (33 POUR 21)



Si le contingent le plus important concerne les jeunes d'un niveau bac (pour 46 %), la fédération accueille et accompagne à travers le Service Civique plus de 20 % de jeunes de niveau infra bac, soit 100 % de plus que la moyenne régionale (10 %), ce qui confirme notre rôle de facilitation d'entrée des jeunes dans la vie socioprofessionnelle.

FORMATION DES VOLONTAIRES ET DES TUTEUR·RICE·S

VOIR PAGE 21

VOLONT'R : GRAND PROGRAMME NATIONAL

Soutenue par les financements de la DIAIR (Délégation Interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugiés) et de la DRAJES (Direction Régionale Académique de la Jeunesse, l'Engagement et les Sports), la fédération s'est également engagée pour accueillir des volontaires bénéficiant du statut « réfugié » et favoriser leur intégration républicaine. Dans ce cadre, un partenariat s'est établi avec l'association COALLIA et les Compagnons Bâtisseurs.

PROGRAMME JEUNES SOLIDAIRES SANS FRONTIÈRES (JSSF)

Soutenue par les financements de l'AFD (l'Agence Française de Développement), la fédération s'est également impliquée afin de favoriser les actions d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) par le biais du volontariat.

Le 1^{er} confinement a eu un impact important sur les activités de l'année, mettant des missions SC en suspens dans tous les domaines. Les structures ont continué à assurer, avec l'Etat, leur rôle solidaire, en continuant à verser leur indemnité aux jeunes. Le second confinement a été moins impactant pour le sport extérieur, les activités scolaires et les centres de loisirs, mais tout le champ de la culture et du sport en intérieur sont restés à l'arrêt.

De nouvelles missions ont vu le jour avec l'affiliation de nouvelles structures, notamment à Rostrenen, en soutien de la médiation numérique, et à St-Brieuc, en soutien de la médiation scientifique.

RENCONTRES DES VOLONTAIRES

- ✔ Une rencontre en présentiel programmée en juin annulée pour cause de COVID.
- ✔ Les 10 ans du Service Civique : nous avons organisé, à distance, et avec le soutien de la DRAJES, un rassemblement départemental accueillant plus de 30 volontaires et tuteur·rice·s, dans l'objectif de valoriser les atouts du volontariat et de partager les pistes d'amélioration.
- ✔ Pour 2021, les perspectives restent prudentes, avec toutefois la programmation de deux rencontres départementales, une qui sera conjointe avec le séjour de cohésion des volontaires du Service National Universel. Si les perspectives générales de 2021 restent floues tant que la situation sanitaire ne sera pas revenue à la normale, nous tablons sur un redémarrage des activités avec une accentuation des projets de Solidarité Internationale.

PLAN BRETON DE MOBILISATION DES JEUNESSES

Dans le cadre du dialogue structuré construit par la Région Bretagne en direction des jeunes, la fédération est impliquée, avec les Francas de Bretagne, en tant que facilitatrice du chantier 8 (Favoriser l'engagement des jeunes).

- ✔ Une consultation lancée par une vingtaine d'acteur·rice·s jeunesse de toute la Bretagne, les associations et les collectivités locales des 4 départements bretons, auprès des acteurs et des jeunes. Objectif : identifier puis mutualiser les méthodes utiles et les bonnes pratiques.
- ✔ Une bourse aux projets de jeunes dès l'été 2021 : afin de répondre à la situation pandémique - qui a eu un impact significatif sur la jeunesse, sa vie sociale, ses activités scolaires et extra scolaires - la Région Bretagne nous a confié la mise en place de ce dispositif afin de faciliter leur mobilisation et de favoriser le lien social.
- ✔ La perspective 2021 s'inscrit dans la continuité du dialogue structuré avec, d'une part, la mise en œuvre de la bourse, et d'autre part, la réalisation de l'inventaire des bonnes pratiques.

EUROPE & INTERNATIONAL

LES CHANTIERS FRANCO-ALLEMANDS

La Ligue 22 organise des chantiers binationaux de jeunes bénévoles.

OBJECTIFS :

- ✓ Faire se rencontrer des jeunes d'origines sociales, de nationalités différentes
- ✓ Faire découvrir les cultures et les langues d'un autre pays
- ✓ Appréhender des méthodes de travail multiples afin de vivre les thématiques à travers la vie quotidienne
- ✓ Découvrir et participer à la valorisation du patrimoine local
- ✓ Faire vivre la citoyenneté européenne au quotidien
- ✓ Accompagner les jeunes vers l'autonomie



6 CHANTIERS PRÉVUS EN 2020, 2 RÉALISÉS

DU 15 AU 22/07/2020 - L'ÎLE D'ILUR

4 Allemand-e-s + 5 Français-e-s

DU 24 AU 31/07/2020 - ÎLE D'ILUR

4 Allemand-e-s + 3 Français-e-s

4 CHANTIERS ANNULÉS :

- ✓ Lannion
- ✓ Paimpol/Plourivo
- ✓ Perros-Guirec
- ✓ Erdeven

Les participant-e-s français-e-s et allemand-e-s, âgé-e-s de 14 à 18 ans, ont consacré 8 demi-journées aux côtés du garde-forestier à l'entretien du patrimoine bâti. Le reste du temps leur a permis de participer à des activités culturelles ou sportives, des jeux d'interconnaissance et des animations linguistiques.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

- ✓ Conseil régional de Bretagne
- ✓ Conseil départemental des Côtes d'Armor
- ✓ OFAJ

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

- ✓ Ligue 56
- ✓ Parc National du Morbihan

Les contraintes administratives des partenaires allemands, selon les Länders, comme la réticence de certaines municipalités, dans un contexte sanitaire dont l'évolution ne cessait de repousser la date de retour à la normale, ont entraîné l'annulation de 4 chantiers.

RELAIS EUROPE

En tant que Relais Europe, le Service Europe et International de la Ligue 22 développe la culture civique européenne, accompagne les mobilités des Costarmoricain-e-s en Europe, optimise l'utilisation des fonds européens sur le territoire et encourage la solidarité internationale.

OBJECTIFS :

- ✓ Contribuer à l'émergence et à la consolidation d'une citoyenneté européenne
- ✓ Sensibiliser sur l'Europe : ses cultures, ses institutions, ses enjeux
- ✓ Développer la mobilité à l'étranger
- ✓ Renforcer les liens avec des territoires privilégiés en Europe
- ✓ Accompagner la mobilisation des fonds européens

DESCRIPTIF :

En 2020, les actions du Relais Europe se sont illustrées par des temps d'information sur les différents dispositifs de mobilités :

- ✓ À l'occasion de formation de Services civiques ou dans le cadre d'interventions en milieu scolaire.
- ✓ Lors du Salon Sup'Armor, organisé en ligne le 9 décembre 2020

PARTENAIRE INSTITUTIONNEL :

Conseil départemental des Côtes d'Armor

PARTENAIRE OPÉRATIONNEL :

RESIA

Compte-tenu du contexte sanitaire et de sa portée internationale, les actions de sensibilisation aux mobilités n'ont pas été au cœur des préoccupations des partenaires locaux. Le Relais Europe n'a pas pu fonctionner en 2020 selon le programme attendu.

LES ATELIERS KIOSQUE EUROPE POUR :

- ✓ Sensibiliser à la citoyenneté européenne
- ✓ Favoriser l'ouverture sur les diversités culturelles européennes

Le Département des Côtes d'Armor, par le biais du Centre d'information Europe Directe a fait appel à la Ligue de l'enseignement 22 et au Résia afin d'animer auprès d'enfants du cycle 3 des animations sur la thématique de la citoyenneté européenne.

La mutualisation des animations permet d'être complémentaires et de proposer un travail qualitatif sur la thématique de l'Union Européenne.

Les séances abordent ainsi :

- la citoyenneté européenne par le prisme des cultures,
- l'impact de l'UE sur nos vies personnelles et professionnelles.

Les séances sont enrichies par la participation de jeunes volontaires européen-ne-s en mission au sein de nos structures.



**EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2020,
10 ATELIERS DE 2 HEURES.**

Ces premières animations d'ateliers se sont déroulées par délégation d'Europ'Armor.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Conseil départemental des Côtes d'Armor

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

- ✓ École de St Julien
- ✓ Ecole publique de Kerpert
- ✓ Collège Jean Macé
- ✓ Collège Jean XXIII

La co-animation des ateliers Kiosque Europe s'est avérée efficace puisqu'elle a notamment permis de développer de nouveaux outils. Il est prévu de poursuivre en ce sens pour les années à venir.

COREMOB : ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES BRETON·NE·S À LA MOBILITÉ

La Ligue 22 organise des formations avec des formateur·rice·s d'associations et des enseignant·e·s de lycées, partenaires, qui apportent des informations sur les conditions de séjours à l'étranger, animent des temps de découverte de l'interculturalité et s'efforcent de rassurer les jeunes avant un départ.

OBJECTIFS :

- ✓ Préparer psychologiquement les jeunes à partir ou revenir de mobilités
- ✓ Permettre un temps d'échange entre ces jeunes
- ✓ Proposer des ateliers concrets sur comment faire sa valise, le SVE, les formalités administratives...
- ✓ Échanger sur les craintes et les projets des un·e·s et des autres

Une journée de sensibilisation des jeunes jusqu'à 30 ans pour leur projet de mobilité est prévue dans chaque département breton chaque année.

02/12/2020 : RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Programmation des sessions de formations 2021

08/12/2020 : RÉUNION EN VISIO-CONFÉRENCE DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU COREMOB ET DE LA MOBILITÉ EN BRETAGNE.

Atelier « mobilités douces » animé par la Ligue 22.

150 participants à la réunion

pour échanger et définir de nouvelles modalités de travail.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Conseil régional de Bretagne

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

- ✓ RESIA,
- ✓ Intercultura,
- ✓ Gwennili,
- ✓ CRIJ
- ✓ BIJ de Lorient

Le comité de pilotage réuni en début d'année a défini toutes les dates, les lieux et les intervenants des formations pour la préparation au départ et au retour de mobilités internationales (4 sessions, une par département sur 5 jours). Bien que reporté pour cause de COVID, le programme des sessions 2020 a finalement dû être annulé.

LA COORDINATION DU CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ (CES)

À l'initiative de l'Union européenne, le Corps européen de solidarité donne aux jeunes la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger pour aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe.

OBJECTIFS :

- ✓ Développer le programme du CES au sein des structure partenaires
- ✓ Accompagner les structures partenaires dans la réalisation d'un projet d'accueil du CES et le tutorat des jeunes accueillis
- ✓ Contribuer à l'identification de la Ligue 22 comme Relais Europe au sein du territoire
- ✓ Animer et faire rayonner les objectifs du programme du CES

D'AVRIL 2020 À JUIN 2021

- ✓ Temps d'informations sur le dispositif et ses objectifs,
- ✓ Aide au montage du dossier d'accréditation (validé par l'agence nationale du programme),
- ✓ Appui à la définition des missions du volontaire, son recrutement du volontaire, son accueil et son tutorat tout au long de la période de volontariat
- ✓ Temps de bilan.

EN 2020 : 3 STRUCTURES ACCOMPAGNÉES, 3 ACCUEILS DE VOLONTAIRES RÉALISÉS

- ✓ Loudéac Communauté Bretagne Centre : 2 accueils
- ✓ Maison Familiale et Rurale de Loudéac : 1 accueil
- ✓ CFA de Ploufragan : 1 accueil – non réalisé

Au regard du contexte, le CFA de Ploufragan a décidé de ne pas accueillir de CES en 2020.

Une partie des missions de la coordination du CES (initialement les missions de l'accueil et du tutorat des jeunes) a été fléchée sur un autre poste ce qui a permis sa consolidation.

5 ACCUEILS PRÉVUS EN 2020

Ligue 22 : le contexte interne et le contexte de pandémie n'ont pas permis d'accueillir un jeune algérien dès la rentrée 2020 dans de bonnes conditions.

Loudéac Communauté Bretagne Centre :

- o Paula venue d'Espagne (octobre 2020 à avril 2021).
- o Stefano venu d'Italie (octobre 2020 à avril 2020). Son projet a été écourté du fait du second confinement. Il est finalement resté d'octobre 2020 à novembre 2021.

CFA de Ploufragan : Bruno, un jeune portugais devait arriver en France en octobre 2020 mais le second confinement n'a pas permis sa venue.

MFR de Loudéac : Leah venue d'Allemagne (octobre 2020 à juin 2021).

L'un des 2 volontariats à Loudéac Communauté Bretagne Centre s'est concrétisé par une embauche au sein des services du CIAS de Loudéac Communauté.

L'accueil de Zuzana Nosalova (République-Tchèque) à La Ligue 22 : effectif dès janvier 2021.

Loudéac Communauté Bretagne Centre et la Maison Familiale et Rurale de Loudéac souhaitent renouveler le projet d'accueil pour la rentrée 2021. Le bilan est en effet très positif malgré le contexte et les ajustements inhérents des missions des jeunes.

La Ligue 22 est sollicitée par deux autres structures pour un accompagnement futur : l'association Jean Macé du collège Jean Macé et l'école de musique de Loudéac.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

- ✓ Conseil régional de Bretagne
- ✓ Conseil départemental des Côtes d'Armor
- ✓ Agence du Service Civique

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

- ✓ LCBC
- ✓ CFA de Ploufragan
- ✓ MFR Loudéac
- ✓ BIJ de Brest

SPORTS



L'USEP 22

L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré ou USEP accompagne la formation sportive et citoyenne de tous les enfants des écoles primaires publiques pour une société humaniste, laïque et solidaire. Une pratique qui s'inscrit dans la continuité et la complémentarité de l'EPS et fait le lien entre le parcours sportif et les parcours artistiques, culturels, citoyens à travers des temps d'échange où l'enfant est acteur, s'exprime, partage et communique avec les autres participant-e-s.

OBJECTIFS :

- ✓ Accompagner les écoles dans l'éducation sportive et citoyenne des élèves en les responsabilisant dans le projet associatif et sportif.
- ✓ Former les enseignant-e-s et bénévoles à l'animation d'activités sportives.

DESCRIPTIF :

- ✓ Organisation et animation de rencontres sportives associatives locales, départementales et régionales
- ✓ Prêt de matériel
- ✓ Formations des enseignant(e)s et bénévoles

LES AFFILIATIONS	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Les associations d'écoles et/ou sections d'amicales	70	72 ⬆	38 ⬇

LES LICENCES	2018-2019	2019-2020 ÉVO N-1	2020-2021 ÉVO N-1
Adultes	304	321 ⬆ + 5.59 %	137 ⬇ - 57.32 %
Maternelles	2247	2233 ⬇ - 0.62 %	985 ⬇ - 55.89 %
Elémentaires	3539	3763 ⬆ + 6.33 %	1676 ⬇ - 55.46 %
Total licences	6090	6317 ⬆ + 3.73 %	2798 ⬇ - 55.71 %

La saison 2020-2021 se traduit par une nette baisse des adhésions. Cependant, l'USEP 22 a réussi à maintenir une partie de ses actions en les adaptant aux différentes contraintes des protocoles sanitaires. Ces actions ont pu être menées grâce à l'engagement des enseignant-e-s qui considèrent que l'EPS et le sport scolaire sont des activités essentielles à réinvestir par les enfants.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

- ✓ Etat
- ✓ Conseil départemental des Côtes d'Armor
- ✓ Ville de St-Brieuc
- ✓ Jeunesse et Sports SDJES

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :

- ✓ Crédit mutuel enseignant
- ✓ MGEN
- ✓ MAE



Jacques Henry, enseignant mis à disposition à 1/4 temps depuis le 05/11/2020.

4 E-RENCONTRES DE JUIN À DÉCEMBRE 2020

Lors du 1^{er} dé-confinement, toutes les classes du département ont été invitées à participer aux e-rencontres adaptées à tous les cycles d'âge et pouvant être réalisées à la maison.

JUIN 2020	SEPTEMBRE 2020	DÉCEMBRE 2020	DÉCEMBRE 2020
Journée olympique (athlétisme)	Journée Nationale du Sport Scolaire (athlétisme et handisport)	Journée de la Laïcité	Lancement e-rencontre Animation échecs
22 CLASSES 480 ENFANTS	24 CLASSES 517 ENFANTS	20 CLASSES 418 ENFANTS	2 CLASSES 41 ENFANTS



53 RENCONTRES DE SEPTEMBRE 2019 À MARS 2020

L'Usep 22 a encadré et animé 53 rencontres de secteurs ou départementales sur les 88 jours de classe délivrés en présentiel jusqu'au confinement.

62 ÉCOLES SOLLICITENT LE PRÊT DE MATÉRIEL SPORTIF

20 journées de transport dans les écoles, "service" très apprécié et indispensable car il permet aux écoles de préparer les rencontres. Recherché par les écoles rurales qui ont ainsi accès à du matériel dont elles ne pourraient disposer. La livraison du matériel permet un meilleur suivi.

54 ENFANTS APPRENNENT À NAGER

Dans le cadre des projets de l'Agence Nationale du Sport, pendant les petites vacances scolaires (octobre 2019-février 2020-octobre 2020), 36 élèves de Saint-Brieuc (écoles de La Croix Rouge, la Brèche aux Cornes, la Ville Hellio et Hoche) et 18 enfants des écoles de Plaine Haute et de Le Foeil ont bénéficié du dispositif « savoir nager », soit 5 heures de cours de natation, encadrées par 2 permanents USEP et 2 MNS.

LES ACTIONS RÉGIONALES

- ✔ 23/06/2020 : Organisation d'un débat associatif entre 8 classes bretonnes (2 par département) en visio-conférence lors de la journée Olympique. Les Côtes d'Armor étaient représentées par l'école de Plélo.
- ✔ 2, 3 et 4/10/2020 Organisation de l'Assemblée Générale Nationale à Lorient.

23 ENSEIGNANT·E·S FORMÉ·E·S

Le 11/12/2019 : Formation aux danses bretonnes « Bal » et « Petit Bal » à Yffiniac

Malgré les contraintes liées la pandémie, l'USEP des Côtes d'Armor a su s'adapter et proposer des projets (E-rencontres et rencontres en présentiel) aux enseignant-e-s. Conçus pour l'enfant et la famille, ils ont permis de maintenir l'activité physique, de développer les capacités motrices et de d'entretenir le contact entre les enfants de la classe, qu'ils soient à l'école ou à la maison. Favorables à la relance des interactions sociales inhérentes aux activités physiques, sportives et artistiques, ces différents projets ont également permis aux enseignant-e-s de faire vivre un projet sportif et associatif, structurant pour l'école, bénéfique au climat de l'école et favorable à son ouverture aux partenaires.



TOUS LES SPORTS AUTREMENT

L'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique ou UFOLEP est une fédération agréée par le ministère des Sports et membre du Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

OBJECTIFS :

- ✔ Développer la vie associative et sportive
- ✔ Améliorer l'accessibilité et le développement des activités physiques pour toutes et tous
- ✔ Développer des actions d'éducation par la pratique sportive
- ✔ Déployer des actions d'insertion sociale et professionnelle par la pratique sportive
- ✔ Restructurer et assainir le fonctionnement du comité.

LES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

- ✔ Des séances de sport santé bien-être (public poste AVC et cancer du sein) avec Studio Sport Santé.
- ✔ Le développement d'activité physique permettant l'accompagnement de personnes atteintes d'obésité, à l'Hôpital Privé des Côtes d'Armor à Plérin.
- ✔ L'organisation d'Activité physique et santé auprès des adhérents de l'office des retraités Briochins.
- ✔ L'ouverture d'une Maison Sport Santé à Dinan à l'horizon 2021.

LES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE L'INSERTION

- ✔ Interventions au sein de la maison d'arrêt de St-Brieuc
- ✔ Interventions sport santé auprès du public du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de Dinan.
- ✔ Un Parcours Animation Citoyen (PAC) coordonné par l'UFOLEP Bretagne depuis septembre 2019.

LES ACTIONS DANS LE DOMAINE DU SPORT EN ENTREPRISE

- ✔ Des activités sportives pour le personnel du conseil départemental et de la Préfecture des Cotes d'Armor en partenariat avec l'Amicale de ce personnel.
- ✔ Des activités sportives de type Pilates à destination du personnel de l'hôpital public de St-Brieuc (suspendues en raison de la crise sanitaire).

L'ORGANISATION UFOLEP 22

- ✔ Une équipe de 4 élu·e·s et de militant·e·s bénévoles
- ✔ Une équipe de professionnel·le·s composée de 4 salarié·e·s permanent·e·s (de l'Usep 22 ou mis à disposition) chargés de la gestion administrative, du développement et de l'accompagnement du comité et 10 éducateur·rice·s sportif·ve·s chargé·e·s de l'encadrement pédagogique d'activités sportives et de formations professionnelles.

24 ACTIVITÉS SPORTIVES DIFFÉRENTES ENCADRÉES

Les activités d'entretien (gymnastique d'entretien, danse sportive, Qi Gong, randonnée pédestre, éveil corporel et activités aquatiques d'entretien) représentent plus de 80% des adhésions du comité. A noter : l'apparition du football dans nos activités grâce à 2 nouvelles affiliations.

Gwendal Savé, délégué départemental depuis le 16/01/2020.



EN 2019/2020 ET EN CÔTES D'ARMOR, 42 ASSOCIATIONS ONT BÉNÉFICIÉ D'ACTIVITÉS SPORTIVES.

2 264

ADHÉRENT•E•S

+ 6.3 %

+ 134



**88 % ADULTES
78 % DE NOS
ADHÉRENTS
SONT DES
FEMMES.**

Licences	2017/2018	2018/2019	2019/2020 (évo N-1)
Adultes	1818	1771	1988 ⬆
Jeunes	131	103	70 ⬇
Enfants	351	256	206 ⬇
Total JE	482	359	276 ⬇
Total AJE	2300	2130	2264 + 6.29 %

Licences	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Féminines	1826	1667	1770 ⬆
Masculines	474	463	494 ⬆



Depuis le 16 janvier, l'UFOLEP des Côtes d'Armor a un nouveau délégué. Il s'agit de Gwendal Savé, qui occupait depuis 7 ans les postes d'éducateur sportif auprès des détenus de la Maison d'arrêt de Saint-Brieuc et d'éducateur « Sport Santé » au Centre d'hébergement de réinsertion sociale à Dinan (CHRS). Il formait également les jeunes en réinsertion sociale et professionnelle.

VIE FÉDÉRATIVE & STATUTAIRE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

Le tiers sortant a été renouvelé lors de l'Assemblée générale du 18 septembre 2020 afin de composer un conseil de 20 membres élu-e-s et de 3 membres de droits. Le bureau est constitué de 7 membres élu-e-s parmi les administrateur-riche-s.

PRÉSIDENT

Yves LE SIDANER

VICE-PRÉSIDENTE

Roselyne LE BON

TRÉSORIER

Jérôme LE NOUVEL

SECRÉTAIRE

Martine SOULABAILLE

VICE-PRÉSIDENT

Michel RAULT

TRÉSORIER-ADJOINT

Camille BINDER

SECRÉTAIRE-ADJOINTE

Christine TURBET-DELOF

Élodie AUFFRAY

Alain GROMAS

Ludovic GUIHOT

Didier GUYON

Mohammed IBNYASSIN

Guylaine KASZA

Alain LE GUYADER

Patricia NEDELEC

Marie-Agnès POGAM PIRIOU

Romain ROLLANT

Jean-Luc ROUXEL

Jean-Bernard SAINTILAN

Philippe SAUMONT

Conformément aux mesures sanitaires en vigueur, les administrateur-riche-s ont pu maintenir leur engagement au sein de la Fédération, grâce à l'équipement multimédia et l'utilisation de plateformes de visio-conférence.

EN 2020 :
**4 RÉUNIONS CONSEILS
D'ADMINISTRATION**
8 RÉUNIONS DU BUREAU

LES COMMISSIONS

Les commissions réunissent administrateur-riche-s et salarié-e-s, et selon les besoins, peuvent inviter des expert-e-s sur certains sujets. Instances d'échanges, points d'étape, elles doivent permettre de penser les projets et de fixer des orientations à proposer ensuite au Bureau et au Conseil d'administration.

Les membres du bureau se partagent le suivi du travail des commissions et rendent compte de leurs travaux au Conseil d'administration. Le délégué général identifie les salarié-e-s qui font partie des commissions et nomme un-e salarié-e référent-e. Le président et le délégué général sont membres de droit.

A compter du 3^e trimestre 2020, le nombre de commissions est passé de 8 à 4.

VIE ASSOCIATIVE ET TERRITOIRES

Présidence : Christine Turbet-Delof

FORMATION ET DÉBAT

Présidence : Alain Le Guyader

ÉDUCATION ÉDUCATIVE

Présidence : Michel Rault

CULTURE

Présidence : Didier Guyon

UNE ÉQUIPE DE 20 SALARIÉ•E•S

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

ERICK PRUNIER

ADJOINTE AU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL ANIMATION DU RÉSEAU

SOIZIC LANDREIN

02 96 01 51 31 | soizic.landrein@laligue22.org

COMMUNICATION

ANNE-SOPHIE GEORGES

02 96 94 16 08 | communication@laligue22.org

AFFILIATIONS ET ADHÉSIONS

NELLY DUCHÊNE

02 96 94 16 08 | laligue22@laligue22.org

APAC ASSURANCES MOYENS GÉNÉRAUX

SYLVIE SANAÂ

02 96 01 51 24 | apac@laligue22.org

COMPTABILITÉ

YOURI STEUNOU

02 96 01 51 25 | compta@fol22.com

VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE, SERVICE CIVIQUE ET JUNIORS ASSOCIATION

CHRISTOPHE CAPEL

02 96 01 51 37 | vieassociative@laligue22.org

PROJETS EUROPÉENS

MORGANE CREISMÉAS ET CLAIRE MARTINOD

02 96 94 69 72 | europe@laligue22.org

ACTIONS ÉDUCATIVES EN MILIEU SCOLAIRE

IUNA ROLLAND ET LISENN MUZELLEC

02 96 01 51 27 | education@laligue22.org

ACTIONS CULTURELLES

NATHALIE BESREST ET CHRISTINE RANNOU

02 96 94 69 22 | culture@laligue22.org

FORMATION PROFESSIONNELLE

PAULINE LEROY ET SYLVIE GOBILLOT

02 96 01 51 30 | formations@laligue22.org

SÉJOURS - CLASSES DE DÉCOUVERTE

JANIG JÉGOUREL

02 96 01 51 36 | sejours@laligue22.org

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

SERVAN NULIAC

02 96 94 16 08 | servan.nulliac@laligue22.org

ENTRETIEN DES LOCAUX

GABRIELA CLAUDINO COSTA SANCHES

USEP LE SPORT SCOLAIRE

ARNAUD STÉPHAN ET CORENTIN LE CHARTIER

02 96 01 51 34 | usep@laligue22.org

CRIB 22

ÉTIENNE JEHANNO

02 96 94 69 21 | crib22@laligue22.org

UFOLEP, LE SPORT AFFINITAIRE ET MULTISPORT :

GWENDAL SAVÉ ET MANON HIDRIO

02 96 01 51 35 | ufolep22@gmail.com

LES MOYENS GÉNÉRAUX

Afin de maintenir des conditions de travail agréables, tout en optimisant le coût des charges générales pesant sur la fédération, différents chantiers ont pu aboutir au cours de l'année 2020 :



UNE ÉTUDE DES COÛTS D'ÉNERGIE

Cette étude a pu être menée avec l'agence locale de l'énergie et du Climat (ALEC), aboutissant au changement de fournisseur d'électricité et de gaz (rendu obligatoire par de nouvelles directives), suite à une étude de marché.



ADHÉSION AU GROUPEMENT D'ACHAT " SERVICE COMMUN D'ACHAT DE LAMBALLE ".

Par leur intermédiaire, la Ligue de l'enseignement 22 a contracté avec un nouveau prestataire de fourniture d'hygiène et de bureau dont les prix sont plus intéressants.



NOUVEAU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ

Suite aux intrusions dans la cour du bâtiment et aux dégradations sur un des véhicules, la Ligue 22 a installé dispositif d'alarme pour sécuriser la cour et a changé son système de sécurité des locaux qui devenait vétuste. Outre la simplification de l'activation / désactivation du système, le nouvel équipement permet d'accéder au récapitulatif des mouvements directement depuis la fédération.



LA FIBRE OPTIQUE

Les locaux de la Ligue 22 étant éligibles, les travaux menés durant l'année 2020 lui permettent désormais d'être raccordé au réseau Fibre.



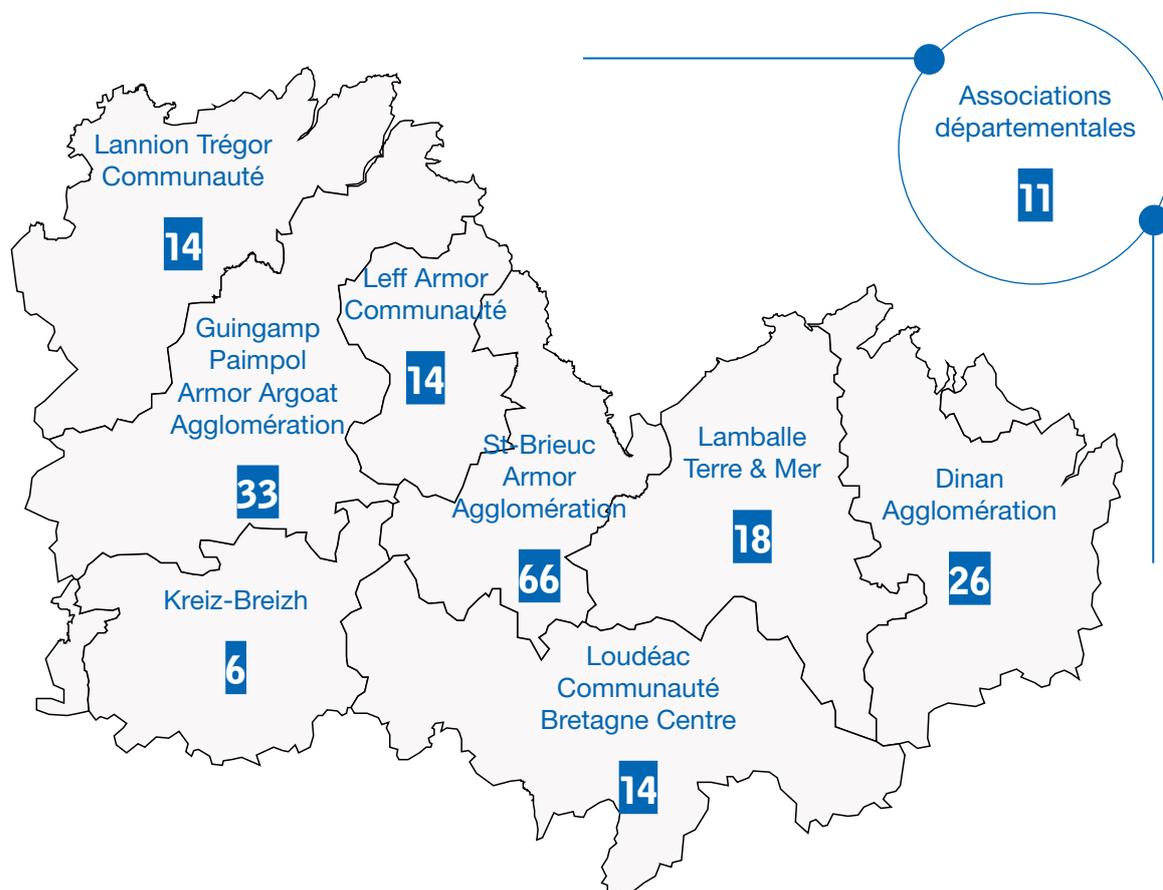
DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR ACCOMPAGNER LE TÉLÉTRAVAIL ET LES RÉUNIONS À DISTANCE

Pour répondre aux besoins des salarié-e-s en télétravail ne disposant pas du matériel adéquat, la Ligue 22 a investi dans l'achat de 4 nouveaux PC portables. Le prestataire informatique est intervenu sur la configuration des serveurs pour permettre leur accès à distance.

La multiplication des réunions en visio-conférence a incité la Ligue 22 à équiper la petite salle de réunion en matériel de visio-conférence (vidéo-projecteur fixe et sonorisation) et à souscrire à un abonnement professionnel de l'outil « Zoom ». La salle CA a également été sonorisée.

211 STRUCTURES AFFILIÉES

Le volume des affiliations est stable même si on connaît des fluctuations : 29 structures affiliées en 2019 ne se sont pas réaffiliées en 2020 alors que 19 nouvelles ont rejoint la Ligue pour la première fois.



À la fin du premier confinement, la Fédération a voulu connaître l'état de son réseau : 36 associations (hors secteurs sportifs) ont été contactées. Toutes touchées par la crise pandémique, elles ont été contraintes d'arrêter entièrement leurs activités. Aucune n'a pu mettre en place de solution alternative aux pratiques habituelles.

Cependant, même si les activités sources de revenus (fêtes des écoles notamment) n'ont pas pu être organisées, aucune des associations interrogées ne s'inquiétait de sa situation financière dans la mesure où les projets nécessitant leur engagement financier n'ont pas eu lieu. La saine gestion de ces associations est à souligner.

En ce qui concerne la vie statutaire, les réunions ont en grande partie été suspendues. Pour autant les relations entre les bénévoles se sont poursuivies sur le mode informel. Au moment des échanges téléphoniques, toutes les associations envisageaient une reprise "normale". À la rentrée de septembre, seule une Amicale laïque s'inquiétait de son rôle d'employeur si la situation se poursuivait au-delà de l'été. Comme pour de nombreuses structures, l'année 2021 sera décisive pour le maintien des activités associatives. Le retour des adhérent·e·s après plus d'une année sans pratique est incertain et devrait amener les associations à repenser et afficher leur projet associatif.

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES (11)

AK Entrepôt
Atelier régional du Bois Ludik
Comité départemental UFOLEP
Comité départemental USEP
Côtes d'Armor Warmie Mazurie
Itinérance
Le Libre théâtre
Théâtre des Tarabates
Théâtre du Totem – Saint-Brieuc
ADPEP22
RESIA Réseau de Solidarité International d'Armor

DINAN AGGLOMÉRATION (26)

Génération Part'âges
Amicale laïque Aucaleuc
USEP École primaire d'Aucaleuc
Amicale laïque Broons
École publique Mosaïque
Lycée La Fontaine des Eaux Dinan
Amicale laïque Dinan
Théâtre de l'IF - Dinan
CHRS Dinan
Amicale laïque Langrolay-sur-Rance
Amicale laïque Matignon
USEP élémentaire Albert Jacquart Matignon
Amicale laïque Fréhel-Plévenon
USEP École primaire Plélan-Le-Petit
Amicale laïque Pleudihen-sur-Rance
Amicale laïque Plouer-sur-Rance
USEP primaire Le Petit Prince Quévert
APE de Saint-Carne
Amicale laïque Saint Hélen
Saint-Jacut multisports
Amicale laïque Trébédan
Amicale laïque Trélat Taden
USEP Trélivan
USEP École élémentaire la Vicomté sur Rance
Amicale laïque Vildé-Guingalan
USEP École primaire Vildé-Guingalan

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (14)

Amicale laïque Caouennec Lanvezeac
Aïkido Trégor
USEP École de Kroas Hent – Lannion
Amicale laïque Pleubian
Amicale laïque Pleudaniel
Amicale laïque Lanmodez-Pleumeur Gautier
Club de tir à l'arc Arc en Ciel Plouaret
USEP École publique Plougrescant
Amicale laïque Ploumilliau
Amicale laïque Plufur
Amicale laïque Trégrom
USEP Anatole Le Braz
Amicale laïque Trélévern Trévou Tréguignec
Amicale cyclotouriste Trélévern Trévou

211

STRUCTURES EN 2020, CONTRE 208 EN 2019

KREIZ BREIZH (6)

Amicale laïque Glomel
Amicale laïque Le Moustoir
Amicale laïque Plounevez-Quintin
Lycée Rosa Parks - Rostrenen
USEP RPI St-Gilles Pligeaux-Kerpert-St-Connan
Musée de l'école de Bothoa

LAMBALLE TERRE ET MER (18)

Amicale laïque Coëtmieux
Collège Simone Veil Lamballe
Amicale laïque Maroué - Lamballe
Amicale laïque Morieux
Amicale laïque Les Pipeaux de Noyal
Amicale laïque Planguenoual
Amicale laïque Plémy
Collège Louis de Chappedelaine - Plénée-Jugon
Amicale laïque Plénée-Jugon
Amicale laïque Ville Jehan Plénée-Jugon
Amicale laïque des parents Plestan-Tramain
Amicale laïque Plurien
Amicale laïque Pommeret
Amicale laïque L'Argentaie Quessoy
Amicale laïque Quessoy L'Hopital Quessoy
Amicale laïque Saint-Aaron
Amicale laïque Trébry – Saint Glen
USEP École 1, 2, 3 Soleil Trédaniel

LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE (14)

Collège Victor Vassarely
Amicale laïque Le Gouray
Amicale laïque Langourla
Amicale laïque Loudéac
Collège des Livaudières – Loudéac
Amicale laïque Education populaire Merdrignac
EPLEFPA du Mené – Merdrignac
USEP École publique du Château – Merléac
Amicale laïque La Motte
Moto Loisirs La Motte
Collège Louis Guilloux
Amicale laïque Plessala
USEP - École Mathurin Boscher – St-Barnabé
Amicale laïque Saint Jacut du Mené
USEP RPI St-Maudan Hémonstoir
Amicale laïque Saint Mayeux
Amicale laïque Trévé

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ (14)

Amicale laïque Boquého
 Amicale laïque Châtelaudren – Plouagat
 Amicale laïque Lanrodec
 Leff Armor Communauté
 Association USEP École Yves Jouan Lanvollon
 Amicale laïque du RPI Pléguien-Tressignaux
 Association sportive plélotine
 Amicale laïque Plélo
 Aïkido du Leff d'Armor – Plélo
 Amicale laïque Plerneuf
 Collège Lucie et Raymond Aubrac
 Amicale laïque Plouagat
 Amicale laïque Plouha
 USEP des écoles primaires Trégomeur

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMÉRATION (33)

Amicale laïque Belle-Isle-en-Terre
 Amicale laïque Bourbriac
 Amicale laïque Bulat-Pestivien
 Handball callacois
 Amicale laïque Callac
 Amicale laïque Carnoet
 Mairie de Grâce
 Lycée Auguste Pavie Guingamp
 Association Ludovic Bono
 Mairie de Guingamp
 Centre hospitalier Guingamp
 Amicale laïque Louargat
 Amicale laïque Moustéru
 Commune de Pabu
 Amicale laïque Pabu
 Terre en Jeu - Paimpol
 Amicale laïque Paimpol
 Amicale laïque Pédernec
 Amicale laïque Pléhédél
 Amicale laïque des écoles de Ploezal Runan
 Amicale laïque Ploubazlanec - Loguivy
 Loguivy Kayak de Mer - Ploubazlanec
 Amicale laïque Plouézec
 Amicale laïque Plougonver
 Danse et fitness Amicale laïque Ploumagoar
 Amicale laïque Plourivo - Penhoat
 L'Art et la Création Saint-Agathon
 Amicale laïque RPI Saint-Pever-Saint Adrien
 Amicale laïque Saint-Servais
 Amicale laïque Squiffiec – Trégonneau
 USEP Les Cocagnards Tréglamus
 La troupe théâtrale Yvias
 USEP École primaire d'Yvias

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION (66)

Amicale laïque Binic
 Amicale laïque Étables sur mer
 Amicale laïque Le Foeil
 Amicale laïque Hillion

Club athlétique de la Presqu'île d'Hillion
 Flash Gym – Lanfains
 Amicale laïque Langueux
 FIEF – Langueux
 Association GR Langueux
 Foyer culturel – La Méaugon
 USEP - École La Méaugon
 Amicale laïque Plaine Haute
 Breiz Parkour 22
 Amicale laïque Plédran
 Studio Sport santé – Plérin
 Gym rando La Laurentaise Plérin
 USEP élémentaire St Laurent – Plérin
 APE École Le sépulcre Jean Ferrat Plérin
 USEP École maternelle Harel de La Noë Plérin
 Office Plérinais d'action culturelle
 Hôpital privé des Côtes d'Armor
 Amicale laïque Ploeuc-sur-Lié
 Amicale laïque Ploufragan
 Amicale laïque APE Plourhan
 USEP École Lucie Aubrac Plourhan
 Amicale laïque Pordic
 Amicale laïque Quintin
 Amicale laïque Saint-Brandan
 Centre social Cap couleurs
 Association éducative l'Envol
 Amicale laïque Saint-Brieuc
 Amicale laïque des École publiques Berthelot Saint-Brieuc
 Comité de quartier de la Ville Jouha St-Brieuc
 Association briochine Sport et Détente St-Brieuc
 Amicale des personnels du Conseil départemental
 USEP École Brèche aux cornes Saint-Brieuc
 USEP École Hoche Saint-Brieuc
 USEP École Ville Hellio Saint-Brieuc
 USEP École Beauvallon Saint-Brieuc
 USEP École maternelle Guébriant Saint-Brieuc
 USEP École élémentaire Croix Rouge Saint-Brieuc
 USEP élémentaire Poutrin
 USEP École La Corniche Cesson Saint-Brieuc
 USEP primaire Les Merles
 Unvsti Saint-Brieuc
 Le Cercle – Saint-Brieuc
 Stade Briochin
 AS Ginglin Cesson
 Lycée professionnel Jean Moulin Saint-Brieuc
 Lycée Chaptal Saint-Brieuc
 Maison d'arrêt – Saint-Brieuc
 Office des Retraités briochins
 Centre hospitalier Saint-Brieuc
 Amicale laïque Saint-Carreuc
 USEP Saint-Donan
 Amicale laïque Saint-Donan
 Amicale laïque Saint-Julien
 USEP École Les Embruns Saint-Quay-Portrieux
 APE Les Embruns Saint-Quay-Portrieux
 Amicale laïque Trégueux
 Couleur Jazz
 Amicale laïque Trémuson Sport et Culture
 Amicale laïque Le Vieux Bourg
 Gym Form Le Vieux Bourg
 Amicale laïque Yffiniac
 Association gymnastique Yffiniac

ANNEXES FINANCIÈRES

BILAN

COMPTE DE RÉSULTATS

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 SEPTEMBRE 2020

201E38 - LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

BILAN - ACTIF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du	01/01/20 au 31/12/20 Valeur nette	01/01/19 au 31/12/19 Valeur nette	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles				69,00	
Terrains		30 134,80	30 134,80		
Constructions		567 865,76	590 112,92	-22 247,16	-3,77
Installations techniques, matériel et outillage		3 651,84		3 651,84	
Autres immobilisations corporelles		7 790,49	4 609,70	3 180,79	69,00
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières (2)					
Participations et créances rattachées à des participations		9 190,00	9 090,00	100,00	1,10
Autres titres immobilisés					
Prêts		1 500,00	1 500,00		
Autres immobilisations financières		3 450,00	3 600,00	-150,00	-4,17
TOTAL (I)		623 582,89	639 047,42	-15 464,53	-2,42
Comptes de liaison					
TOTAL (II)					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances (3)					
Clients, usagers et comptes rattachés		54 026,11	144 742,41	-90 716,30	-62,67
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		103 010,75	172 622,98	-69 612,23	-40,33
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		653 459,80	316 220,65	337 239,15	106,65
Charges constatées d'avance (3)		14 812,32	30 773,05	-15 960,73	-51,87
TOTAL (III)		825 308,98	664 359,09	160 949,89	24,23
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 448 891,87	1 303 406,51	145 485,36	11,16
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an (brut)					
(3) Dont à plus d'un an					

201E38 - LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Exercice du 01/01/20 au 31/12/20	Exercice du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	263 952,26	263 952,26		
Fonds propres complémentaires	8 009,53	8 009,53		
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	229 797,26	141 983,26	87 814,00	61,85
Excédent ou déficit de l'exercice	83 122,75	87 814,00	-4 691,25	-5,34
<i>Situation nette</i>	584 881,80	501 759,05	83 122,75	16,57
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	142 669,75	160 503,35	-17 833,60	-11,11
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	727 551,55	662 262,40	65 289,15	9,86
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	83 530,00	23 525,00	60 005,00	255,07
TOTAL (III)	83 530,00	23 525,00	60 005,00	255,07
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	119 282,00	90 544,12	28 737,88	31,74
Provisions pour charges				
TOTAL (IV)	119 282,00	90 544,12	28 737,88	31,74
DETTES (1)				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	198 502,94	254 233,99	-55 731,05	-21,92
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 602,81	9 432,41	-2 829,60	-30,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 066,59	34 491,89	9 574,70	27,76
Dettes des legs ou donations				
Dettes sociales et fiscales	72 441,84	63 872,50	8 569,34	13,42
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Redevables créditeurs				
Autres dettes	155 085,73	40 744,09	114 341,64	280,63
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	41 828,41	124 300,11	-82 471,70	-66,35
TOTAL (V)	518 528,32	527 074,99	-8 546,67	-1,62
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 448 891,87	1 303 406,51	145 485,36	11,16
(1) Dont à plus d'un an	145 071,08	204 323,79		
(1) Dont à moins d'un an	373 457,24	322 751,20		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

ISACOMPTA CONNECT - ASSOPAV - Fiscal - 12/05/2021

4

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

COGEP - EXPERTISE COMPTABLE

201E38 - LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
Cotisations				
Ventes de biens	255,45	1 779,20	-1 523,75	-85,64
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	432 535,19	643 437,77	-210 902,5	-32,78
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	721 881,02	711 109,97	10 771,05	1,51
Versements des fondateurs ou cons. de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréc., prov. et transferts de charges	27 052,00	20 276,46	6 775,54	33,42
Utilisations des fonds dédiés	23 525,00	11 084,00	12 441,00	112,24
Autres produits	69 774,60	83 175,46	-13 400,86	-16,11
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 275 023,26	1 470 862,86	-195 839,6	-13,31
CHARGES D'EXPLOITATION (II)				
Achats de marchandises	200,02		200,02	
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	318 367,55	423 512,23	-105 144,6	-24,83
Aides financières	40 172,60	47 765,80	-7 593,20	-15,90
Impôts, taxes et versements assimilés	45 715,00	58 042,58	-12 327,58	-21,24
Salaires et traitements	500 027,80	574 111,03	-74 083,23	-12,90
Charges sociales	161 436,75	213 924,91	-52 488,16	-24,54
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	26 124,14	33 623,68	-7 499,54	-22,30
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions	28 737,88	27 889,48	848,40	3,04
Reports en fonds dédiés	83 530,00	23 525,00	60 005,00	255,07
Autres charges	90,00	3 247,67	-3 157,67	-97,23
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 204 401,74	1 405 642,38	-201 240,6	-14,32
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	70 621,52	65 220,48	5 401,04	8,28
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 142,51	1 036,85	105,66	10,19
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 000,00		2 000,00	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	3 142,51	1 036,85	2 105,66	203,08
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	4 028,63	5 319,53	-1 290,90	-24,27
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				

201E38 - LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	4 028,63	5 319,53	-1 290,90	-24,27
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-886,12	-4 282,68	3 396,56	79,31
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	5 463,45	12 524,24	-7 060,79	-56,38
Sur opérations en capital	17 833,60	17 833,60		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	23 297,05	30 357,84	-7 060,79	-23,26
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	9 909,70	3 481,64		
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	9 909,70	3 481,64	6 428,06	184,63
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	13 387,35	26 876,20	-13 488,85	-50,19
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	1 301 462,82	1 502 257,55	-200 794,7	-13,37
TOTAL DES CHARGES	1 218 340,07	1 414 443,55	-196 103,4	-13,86
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	83 122,75	87 814,00	-4 691,25	-5,34
* Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier	11 632,68	12 543,49		
Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	3 909,34	11 747,46		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	9 756,98	3 466,38		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	13 387,35	26 876,20		



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 SEPTEMBRE 2020

L'Assemblée Générale s'est réunie en séance ordinaire à la salle des Fêtes de Broons le 18 septembre 2020, en présence de 16 associations, représentant 2 327 adhérents.

Conformément à ses statuts, et suite à la présentation du rapport moral par le Président, de la présentation des activités de l'année 2019 par le Délégué Général et à la présentation des comptes par le Trésorier, l'Assemblée Générale se prononce sur les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée générale de l'association, après avoir entendu la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 avril 2019, approuve ledit procès-verbal. **Adoptée à l'unanimité**

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral de l'exercice 2019. **Adoptée à l'unanimité**

Troisième résolution

L'Assemblée Générale approuve le rapport d'activité de l'association pour 2019 **Adoptée à l'unanimité**

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Trésorier sur la gestion de l'association et sur sa situation morale et financière au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et du rapport du Commissaire aux Comptes approuve toutes leurs parties des-dits rapports ainsi que les comptes clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, l'Assemblée Générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports. Elle donne quitus aux membres du Conseil d'administration de l'exécution de son mandat au titre de l'exercice écoulé. **Adoptée à l'unanimité**

Cinquième résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter l'excédent de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de 87 814 euros en report à nouveau. **Adoptée à l'unanimité**

Sixième résolution

L'Assemblée Générale approuve les tarifs d'affiliation présentés pour l'année 2020/2021

En C1 : 91 € ; en C2 : 126 € ; en C3 : 186 €

Pour les établissements scolaires de moins de 500 élèves : 40 € ; + 500 élèves : 90 €

Carte adulte : 10,45 € ; carte jeune : 5,35 €

Adoptée à l'unanimité

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, prend acte qu'il existe une convention entre l'USEP et la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor.

Adoptée à l'unanimité

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, prend acte qu'il existe une convention entre l'UFOLEP 22 et la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor.

Adoptée à l'unanimité

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, prend acte qu'il existe une convention entre la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor, et la Ligue de l'enseignement Bretagne. **Adoptée à l'unanimité**

Dixième résolution

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidatures présentées, décide de voter pour l'élection du Délégué MAC.

Candidats : Yves LE SIDANER

Adoptée à l'unanimité

Onzième résolution

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidatures présentées, décide de voter pour le renouvellement en qualité de membres du Conseil d'administration de l'association :

- | | |
|--|--------------------|
| - Elodie AUFFRAY (membre sortant – adhérente individuelle) | élue avec 182 voix |
| - Didier GUYON (membre sortant – adhérente individuelle) | élu avec 182 voix |
| - Mohammed IBNYASSIN (membre sortant - UNVSTI) | élu avec 182 voix |
| - Guylaine KASZA (adhérent individuel) | élue avec 182 voix |
| - Alain LE GUYADER (membre sortant – RESIA) | élu avec 178 voix |
| - Marie-Agnès POGAM (adhérente individuelle) | élue avec 173 voix |
| - Philippe SAUMONT (Cie des TARABATES) | élu avec 182 voix |
| - Christine TURBET-DELOF (AL Plouha) | élue avec 182 voix |

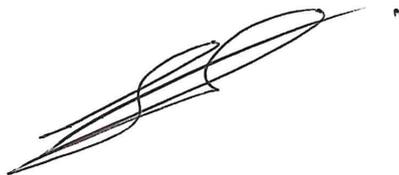
Douzième résolution

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités partout où besoin sera. **Adoptée à l'unanimité**

Fait à Saint-Brieuc, le 21 septembre 2020

Le Président,

Yves LE SIDANER



le Vice-Président

Michel RAULT



FÉDÉRATION
CÔTES-D'ARMOR

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

89 boulevard Édouard Prigent

22 000 Saint-Brieuc

02 96 94 16 08

laligue22@laligue22.org

www.laligue22.org

 Suivre la Ligue 22
liguedelenseignement22

AVEC LA CONFIANCE DE



Direction régionale
des affaires culturelles

Direction départementale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale



Côtes d'Armor
le Département 



Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION



Le MOUVEMENT
ASSOCIATIF
de Bretagne



ET PLUS DE 200 ASSOCIATIONS
COSTARMORICAINES

REJOIGNEZ LE RÉSEAU
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT !